

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 101
Juin 2020

LES DROITS HUMAINS AU DÉFI DU CORONAVIRUS

DÉLIT DE SOLIDARITÉ
Un contrôle migratoire indirect

BRÉSIL
Au nom de la terre

**AMNESTY
INTERNATIONAL** 

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE

Au vu des circonstances exceptionnelles liées au coronavirus, le Comité exécutif avait pris la difficile décision d'annuler sous sa forme physique la Conférence annuelle et Assemblée générale des 2 et 3 mai 2020.

Il est néanmoins important de réunir nos membres pour quelques heures, afin de traiter la partie statutaire, essentielle à la vie de notre association. Le Comité exécutif vous invite donc à **une Assemblée générale raccourcie, concentrée sur la partie statutaire, qui aura lieu le 30 juin de manière virtuelle, de 18h à 20h30 environ.**

Nous nous réjouissons de partager cette expérience avec vous, et nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à vous inscrire et à vous connecter !

Inscriptions: jusqu'au 16 juin 2020. Le 23 juin, nous organiserons une introduction au logiciel de conférence digitale qui sera utilisé pour l'AG virtuelle.

Les personnes inscrites recevront de toute façon les instructions par écrit pour se connecter à notre AG. Plus d'informations sur www.amnesty.ch/ag



© Vic Jostly/shutterstock.com



AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, PROTÉGEONS LES DROITS HUMAINS.

AMNESTY INTERNATIONAL 

Soutenez Amnesty au quotidien : optez pour le don régulier sur notre site

WWW.AMNESTY.CH

Photo de couverture © Nik Andr

— OUVERTURES

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**
- 9 **Opinion**
Covid-19: la réhabilitation des utopies

— POINT FORT

Les droits humains au défi du coronavirus



Certains États n'ont su efficacement protéger leur population contre la propagation de l'épidémie, ni garantir un accès suffisant à des soins appropriés. D'autres ont introduit des limitations disproportionnées des libertés politiques.

- 12 **Un virus a changé la face du monde**
La pandémie de Covid-19 est loin d'être terminée. Les décisions prises aujourd'hui seront déterminantes.
- 14 **« Les inégalités seront un vrai défi »**
Le coronavirus a placé la Suisse en « situation extraordinaire ». Nos droits fondamentaux sont toutefois protégés.
- 16 **La vie des pauvres en suspens**
L'annonce brutale du confinement en Inde a plongé dans la misère les employé-e-s du secteur informel.
- 18 **« Ici, les soins sont un bien! »**
Aux États-Unis, plus de 27,5 millions d'Américain-e-s n'ont pas les moyens de s'offrir une assurance-maladie.
- 20 **Entre peur et discrimination**
Dans les bidonvilles sud-africains, les mesures de distanciation sociale sont difficiles à respecter. Les inégalités s'accroissent.

— ÉCLAIRAGES

- 22 **Solidarité**
Un contrôle migratoire indirect
- 24 **États-Unis**
South Side Story
- 26 **Amnesty Suisse**
« Une chance extraordinaire »
Début juin, Manon Schick quittait ses fonctions de directrice de la Section suisse d'Amnesty International. Alexandra Karle la remplace. Interview croisée.
- 28 **PortrAlt**
Au nom de la terre
- 30 **Interview culturelle**
Des détenus qui valent de l'or



— ÉCHOS

- 31 **BD**
Par Albertine Mermet
- 32 **Couvertures**
Éloge de la diversité
La responsabilité européenne
La voix des colonisé-e-s
- 33 **Couvertures**
La déviance au féminin
Vous avez dit « porter ses couilles »?
- 34 **Espace fiction**
Métisse

— A G I R

- 37 **Covid-19: rester actif malgré la crise**
- 38 **L'Arabie saoudite, plus répressive que jamais**
- 39 **Évacuer les réfugié-e-s des îles grecques**

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°101, juin 2020. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épique: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: info@amnesty.ch **Rédaction:** AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: info@amnesty.ch **Administration:** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédactrice en chef:** Nadia Boehlen **Journaliste:** Emilie Mathys **Rédaction:** Patrick Walder, Vanessa Dougnac, Kessava Packiry, Cristina Karrer, Sophie Boutboul, Carole Scheidegger **Corrections:** Barbara Pagés, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro:** Candice Georges, Paola Hürlimann, Déo Negamiyimana, Charlotte Fama, Clara Bryois, Albertine Mermet **Diffusion:** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** issuu.com/magazineamnestysuisse **Conception graphique:** www.muellerluetolf.ch **Mise en page:** Atoll «ilots graphiques» Catherine Gavin **Impression:** Stämpfli, Berne **Tirage:** 33 700 exemplaires.

www.amnesty.ch



facebook.com/amnesty.suisse



twitter.com/amnesty_suisse

International: www.amnesty.org



www.instagram.com/amnesty_suisse



© Samuel Fromhold

Les États n'ont pas toujours intégré les droits humains dans leur stratégie pour lutter contre la propagation du Covid-19, quand ils ne les ont pas bafoués éhontément. Les médecins chinois-es qui ont donné l'alerte sur la

maladie ont été censuré-e-s et persécuté-e-s par les autorités de leur pays. Puis, sous couvert de lutte contre la pandémie, certains États ont introduit des limitations disproportionnées des libertés politiques. Ainsi, le Parlement hongrois a pris la décision d'adopter une nouvelle loi qui permettra aux autorités de gouverner par décrets sans limitation de temps clairement établie. Autre violation apparue à large échelle, celle de la sphère privée, avec l'utilisation par certains États d'applications de traçage non cryptées et permettant le stockage de données.

Mais la crise du Covid-19 aura aussi réhabilité avec éclat les sociétés plus solidaires. Les pays où l'État-providence et un système de santé public dignes de ce nom ont été maintenus ont payé un tribut moins lourd à la pandémie, que ce soit en termes de nombre de décès ou de conséquences économiques. Et ce pourrait être ce même État-providence qui réussira le mieux à relancer l'économie tout en tenant compte des défis environnementaux. Dans cette perspective, nos gouvernements seraient bien avisés de considérer les initiatives nées pendant la crise qui, à l'instar de celle dite du 4 mai, préconisent une reprise fondée sur un projet de transition écologique et sociale accélérée.

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

FOO

« Agir » : désormais dans le magazine AMNESTY

Trouvez dès à présent un compte rendu de nos principales actions en cours directement dans le magazine. Jusqu'à présent, nous vous informions de nos campagnes et activités et de la manière dont vous pouviez vous aussi y participer dans un supplément. Nous avons décidé d'intégrer ce dernier à la revue, lui donnant ainsi plus de poids.

Les informations sur nos actions pour les droits humains sont à découvrir à partir de la page 37 du magazine.

Avez-vous des commentaires sur cette nouvelle façon de vous présenter nos actions ou sur le magazine en général? Nous nous réjouissons de vos messages à info@amnesty.ch ou à Rédaction « Amnesty », Amnesty International, rue de Varembe 1, 1202 Genève.

Excision criminalisée

SOUDAN – Le 22 avril dernier, le Soudan a voté un amendement criminalisant l'excision. En attente d'une promulgation, il rend les auteurs de ces mutilations passibles de trois ans d'emprisonnement et d'amendes. Considérée comme un « rite de passage », cette mutilation génitale féminine reste très répandue et concernerait, selon les Nations unies, 87 % des Soudanaises âgées entre 14 et 49 ans. Souvent pratiquée dans des conditions d'hygiène minimales, l'excision peut provoquer des hémorragies ou des infections pouvant aller jusqu'au choc septique et à la mort. Après la criminalisation de cette pratique, le plus difficile sera le processus sociétal permettant sa disparition. De nombreux pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie pratiquent encore l'excision.



© Natalia Jidovanu

Près de 90 % des Soudanaises âgées entre 14 et 49 ans seraient victimes d'excision.

D N E W S

Wang Quanzhang a été libéré

CHINE — L'avocat et défenseur des droits humains chinois Wang Quanzhang a été libéré début avril et a enfin pu retrouver sa famille à Pékin, après près de 5 ans passés en prison. Wang Quanzhang avait été arrêté en 2015 dans le cadre d'une vague de répression qui avait frappé plus de 250 défenseurs et défenseuses des droits humains, d'avocat-e-s et de militant-e-s. Ce n'est qu'en 2018 que sa famille a été informée sur le fait qu'il était encore en vie et sur le lieu où il était détenu. Suite à un procès inique, l'avocat avait été condamné en 2019 à quatre ans et demi d'emprisonnement. Wang Quanzhang restera toutefois sous surveillance.



WANG QUANZHANG
王全璋

L'avocat et défenseur des droits humains chinois a enfin été libéré après 5 ans d'enfermement.

Procès historique

SYRIE — Le procès contre Anwar Raslan et Eyad al-Gharib, deux anciens officiers de l'appareil sécuritaire du gouvernement syrien accusés de crimes contre l'humanité, s'est ouvert le 23 avril 2020 devant la Cour régionale supérieure de Coblence, en Allemagne. Il s'agit du premier procès au monde visant à juger la torture d'État en Syrie. Amnesty International a salué « ce pas important vers la justice ». Basé sur le principe juridique de compétence universelle, ce procès place l'Allemagne au rang des pionniers dans la lutte contre l'impunité. En effet, l'enquête menée par les autorités allemandes ne se limite pas aux seuls deux accusés, mais elle porte également sur les violations graves commises par le régime de Bachar Al-Assad dans leur ensemble. Les États sont appelés à suivre l'exemple donné par l'Allemagne en engageant des procédures similaires contre les personnes soupçonnées de crimes internationaux, notamment en dotant leurs unités spécialisées de ressources humaines et financières suffisantes.

Peine capitale en recul

PEINE DE MORT — Le Colorado va devenir le 22^e État américain à abolir officiellement la peine de mort : les député-e-s de cet État ont adopté fin mars, par 38 voix contre 27, une loi qui supprime cette disposition à partir du 1^{er} juillet 2020. Kristina Roth, responsable de programme chez Amnesty USA, a salué cette avancée : « C'est là un pas de plus qui nous rapproche du moment où notre pays rejoindra les deux tiers des pays du monde qui ont aboli la peine capitale en droit ou en pratique. » De son côté, l'Arabie saoudite a supprimé la peine de mort pour les crimes commis par des mineur-e-s. Cette sentence sera remplacée par une peine de prison, ne dépassant pas les 10 ans, dans un centre de détention pour mineur-e-s. Cette abolition de la peine capitale pour les personnes de moins de 18 ans ne doit cependant pas faire oublier que l'Arabie saoudite a eu recours à la peine de mort 184 fois en 2019, selon un

rapport d'Amnesty International. Un record. Au moins 657 exécutions ont été recensées au niveau mondial.

Les aborigènes ne pourront pas être expulsé-e-s

AUSTRALIE — C'est une décision historique pour les aborigènes d'Australie. Le 11 février dernier, la Haute Cour, soit la plus haute juridiction australienne, a jugé que ces personnes ne sont pas concernées par la législation sur l'immigration. En d'autres termes, le pays ne peut pas expulser les aborigènes, même s'ils sont nés à l'étranger. L'Australie avait en effet tenté, en vertu des lois permettant d'annuler le visa d'un criminel condamné, d'expulser deux hommes de son sol, qui tous deux s'identifiaient comme des aborigènes australiens, ayant chacun un parent indigène et vivant sur le sol australien depuis leur enfance. C'est la première fois que la justice australienne était appelée à trancher sur la question de l'expulsion des aborigènes de son territoire.



La prison militaire de Saydnaya, sous contrôle du gouvernement syrien, est devenue tristement célèbre pour son recours à la torture et à la violence excessive à la suite d'un soulèvement de prisonniers en 2008.



SUISSE – Le 15 mai, la Suisse aurait dû vibrer au rythme de la grève du climat. Malgré les mesures de confinement toujours en vigueur en raison du Covid-19, des militant-e-s, comme à Lausanne où cette photo a été prise, ont tenu à faire passer leur message lors de micro-actions « d'alarme climatique ». « Pas de relance économique pour un système écocide », pouvait-on lire sur la banderole tenue par des activistes respectant scrupuleusement les deux mètres de distance requis pour éviter la propagation de la pandémie. Alerter oui, mais dans les règles.

Aide humanitaire menacée

SYRIE – Une résolution de l'ONU, qui a permis jusqu'à présent d'acheminer de l'aide humanitaire de secours pour la population d'Idlib à travers les frontières du nord-ouest de la Syrie, expire en juillet. Face aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis dans la région, le Conseil de sécurité des Nations unies doit veiller à ce que cette aide vitale à la population civile ne cesse pas, a demandé Amnesty International en mai dernier. Un nouveau rapport de l'ONG dénonce des attaques illégales et des déplacements massifs de population dans le nord-ouest de la Syrie. Il examine notamment 18 attaques, survenues pour la plupart en janvier et février 2020, au cours desquelles les forces gouvernementales syriennes et/ou russes ont pris pour cible des centres médicaux et des écoles dans plusieurs régions du pays. « Le Conseil de sécurité de l'ONU ne doit pas supprimer le lien vital que représente l'acheminement transfrontalier de l'aide humanitaire, car des milliers de vies sont en jeu », a plaidé Heba Morayef, directrice pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à Amnesty International.



Les civil-e-s fuient Idlib vers le nord pour trouver refuge en Syrie, près de la frontière avec la Turquie. Les troupes syriennes mènent une offensive dans le dernier bastion rebelle.

50 millions de déplacé-e-s

MIGRATION – C'est un triste record qu'a connu l'année 2019 : en effet, plus de 51 millions de personnes ont dû quitter leur domicile dans le monde, soit une augmentation de plus de 9 millions en une seule année, souligne un rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC). La grande majorité, près de 46 millions, a dû fuir des violences dans 61 pays. La Syrie, la Colombie et la République démocratique du Congo (RDC) sont les trois pays les plus affectés. Parmi les

50,8 millions de déplacé-e-s, environ 10 % dans 96 pays ont été contraint-e-s de partir de chez eux en raison de désastres naturels. 33,4 millions de déplacements se sont faits à l'intérieur du pays, soit bien plus que les 26 millions de personnes réfugiées hors des frontières de leurs pays. Des chiffres qui sont appelés à s'aggraver pour l'année 2020 en raison de la crise du Covid-19.

Répression en ligne

THAÏLANDE – Les autorités thaïlandaises persécutent les utilisateurs et utilisatrices

des médias sociaux qui se permettent de critiquer le gouvernement et la monarchie, révèle Amnesty International dans un nouveau rapport. Le document montre comment, depuis son élection l'an dernier, le général Prayut Chanocha et son administration ont intensifié le recours à des lois vagues ou trop larges dans le but de poursuivre pénalement des dizaines de voix critiques pacifiques. Nombre de personnes ciblées pour leurs publications en ligne sont actuellement en attente d'un jugement. Elles pourraient être condamnées à de lourdes amendes et à des peines allant jusqu'à cinq ans de prison. Les restrictions se sont par ailleurs renforcées dans le contexte de l'épidémie de coronavirus. L'état d'urgence a été déclaré en mars, affectant encore davantage la liberté d'expression et de réunion pacifique.

REGARD DÉCALÉ 5G ET CORONAVIRUS

L'idée que la 5G contribuerait à propager le coronavirus parce qu'elle affaiblirait notre système immunitaire s'est colportée (presque) aussi vite que la maladie elle-même sur les réseaux sociaux. Les adeptes de la théorie du complot sont nombreuses et nombreux, également parmi des personnalités reconnues, et les attaques contre des antennes de téléphonie mobile se multiplient en Europe. L'Association suisse des télécommunications (ASUT) a rappelé dans un communiqué que ces théories liant 5G et coronavirus sont des « fake news » et n'ont aucun fondement scientifique. Peut-on maintenant se concentrer sur la création d'un vaccin? EM

AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

**D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS
PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS
SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
SHOP.AMNESTY.CH**

SACOCHE ET TROUSSE DE VOYAGE

En toile de sacs issus des surplus de la Poste.
Fait main en Suisse

TROUSSE DE VOYAGE :

Grande (22 x 15 x 8 cm):
Art. 2200.084.G / Fr. 55.–

Petite (19 x 12 x 6 cm):
Art. 2200.084.K / Fr. 47.–



SACOCHE :

Dimensions: 21 x 25 x 6 cm

Ourlet nylon jaune:
Art. 2200.095 / Fr. 105.–



Ourlet en cuir:
Art. 2200.094 / Fr. 105.–

SAC DE NATATION « WICKELFISCH »

Notre sac de natation garde vos affaires au sec pendant vos baignades en rivière.

Art. 2200.082.F / Fr. 35.–



GOURDE SIGG BLEU AQUA

Gourde Sigg classique en aluminium (0,6 litre). Laque bleu turquoise mate, agréablement rugueuse.

Art. 2300.021.A / Fr. 25.–

Autres couleurs disponibles sur shop.amnesty.ch



JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom: _____ Rue: _____

Lieu: _____ E-mail: _____

Tél.: _____ Signature: _____

Numéro de membre / client (si connu): _____

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne: shop.amnesty.ch

COVID-19: LA RÉHABILITATION DES UTOPIES



© Shutterstock/veja

Nombre de voix se sont élevées depuis le début de la crise du coronavirus pour demander une société plus solidaire.

Ce silence étrange, le chant des oiseaux qui se détache sur le bitume, le souffle des arbres dont on ressent plus fortement la présence. Moment suspendu, hors du temps et de la frénésie qu'impose notre monde. Combien de choses cette étrange période nous aura-t-elle révélées? Quel avenir nous aura-t-elle permis d'entrevoir, et peut-être même d'esquisser?

La fragilité de pans entiers de nos populations, personnes âgées et isolées, malades chroniques, indépendant-e-s aux revenus incertains, artistes, employé-e-s de secteurs informels, clandestin-e-s, femmes de ménage, déménageurs, ouvriers ou hommes de chantier. Les files d'attente des plus démunis pour recevoir des sacs de nourriture. Le courage de celles et ceux qui ont été au front, personnel soignant, employé-e-s des grandes sur-

faces ou des services de voirie dont on a enfin considéré la valeur du travail, sans consentir toutefois à une revalorisation formelle et pécuniaire de leur profession. Le travail accru de bien des femmes, qu'elles aient cumulé *home office* et *homeschooling* ou cohabité avec leur compagnon ou leur mari à temps plein, pensant encore et toujours pour eux les diverses tâches ménagères et éducatives démultipliées en raison du confinement. Et la nécessité de leur venir en aide par divers mécanismes de solidarité et de correction des inégalités.

La pandémie aura aussi réhabilité avec éclat le rôle de l'État-providence. Les pays où celui-ci a été maintenu ont payé un tribut moins lourd à la pandémie. Là où des années d'austérité ont éliminé le système de santé, affectant les infrastructures des hôpitaux,

notamment leur capacité d'accueil en soins intensifs et leur stock de matériel, les décès ont été plus nombreux. Là où l'État a agi rapidement non seulement en imposant des mesures de confinement, mais en investissant et réaffectant des ressources dans ses hôpitaux publics pour aménager en urgence des services en unités de soins intensifs, on déplore moins de morts. Là encore où il a conservé suffisamment de prérogatives pour orchestrer un train de mesures, chômage partiel, exemptions fiscales, injection de liquidités aux entreprises, indemnités pour perte de gain, mesures sectorielles spécifiques à la culture et à certaines professions, il a protégé plus efficacement la population contre les effets sociaux engendrés par l'effondrement de l'activité économique. Et, dans la mesure où il ne lui sacrifiera pas ses objectifs environnementaux, ce sera l'État-providence, toujours lui, qui stimulera le plus efficacement la relance économique. En montrant les faiblesses du modèle économique libéral, la crise du Covid-19 nous aura rappelé la vacuité de nos sociétés individualistes, de l'argent et de toute entreprise s'ils ne sont pas gérés pour le bien du plus grand nombre et de l'humanité. Oui, cette crise aura remis au goût du jour les utopies. Elle aura été un appel fulgurant pour repenser notre économie du gaspillage, où

nous produisons, consommons et jetons des biens dans un mouvement perpétuel, alimentant un système absurde et destructeur.

Usines à l'arrêt ou au ralenti, chute de la circulation, la pandémie aura aussi contribué, notamment dans les grands centres urbains et industriels, à une diminution massive des émissions de CO₂. La nature a repris ses droits, plus présente, plus foisonnante et plus saine. Cette période aura été une invitation à regarder le monde qui nous entoure comme un ensemble vivant. Et pourquoi pas, à l'entendre murmurer et respirer, plutôt que d'en exploiter inlassablement les richesses. Oui, cette période aura été un plaidoyer pour une société plus verte, plus solidaire, plus lente et relocalisée. Bien sûr, l'activité économique reprendra et, avec elle, son lot d'entreprises voraces et destructrices. Bien sûr, à nouveau nous nous plierons à notre rythme de vie effréné et à toutes les activités futiles qui lui sont inhérentes. Bien sûr, les utopies n'ont pas le pouvoir de transformer nos sociétés du jour au lendemain. Pourtant, avec le temps, leur pouvoir visionnaire et transformateur ruisselle dans nos quotidiens, nos manières de faire et de penser, et a le don d'améliorer les sociétés humaines. Ce sera le cas une nouvelle fois après cette crise du coronavirus. |

Nadia Boehlen

Les droits humains au défi du coronavirus





Certains États n'ont su efficacement protéger leur population contre la propagation de l'épidémie, ni garantir un accès suffisant à des soins appropriés. D'autres ont introduit des limitations disproportionnées des libertés politiques. Autre violation apparue à large échelle, celle de la sphère privée, avec l'utilisation d'applications de traçage non cryptées et permettant le stockage de données. Pourtant, la crise du Covid-19 aura aussi réhabilité les sociétés plus solidaires : les pays où un système de santé public digne de ce nom a été maintenu ont payé un tribut moins lourd à la pandémie.

Nous pouvons apprendre d'autres catastrophes sanitaires pour faire face à la pandémie de coronavirus. **Comme mieux se protéger et respecter les règles d'hygiène**, par exemple.



© Shutterstock/Cat Box

Un virus a changé la face du monde

Alors que la pandémie de Covid-19 est loin d'être terminée, la planète se prépare au pire. Comme nous l'ont appris des bouleversements analogues dans l'histoire récente, les décisions que nous prenons aujourd'hui modifieront durablement la face du monde. Les droits humains sont nés à la faveur d'une crise mondiale, ils doivent aujourd'hui être au centre de toutes les mesures de lutte contre le fléau. Par Patrick Walder, responsable de campagne sécurité et droits humains

Chacun de nous a des raisons d'avoir peur. Impossible de savoir pour l'instant combien de temps durera cette crise, ni où elle nous mènera. Les prophéties catastrophistes ne manquent pas. On compare le Covid-19 à la grippe espagnole de 1919 et la crise économique qui l'accompagne à la Grande Dépression des années 1930. De telles comparaisons laissent craindre des répercussions sur nos structures sociales et nos institutions politiques. Si le virus nous concerne tous et toutes, nous sommes loin d'être égaux face à lui.

Il y a cependant beaucoup de raisons d'espérer. À nous de prendre les bonnes décisions, aujourd'hui. La situation pourrait être bien pire. Pensons à la vague de solidarité et d'altruisme qu'a suscitée cette pandémie. Des domaines négligés comme celui des soins à la personne ont soudainement été mis en pleine lumière. Nous pouvons bénéficier des leçons apprises lors de deux événements récents au cours desquels

les droits humains ont été malmenés : les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et la crise financière de 2008.

Pas de sécurité sans respect des droits humains | La réaction des États aux attaques du 11 septembre nous a entraîné·e·s dans une interminable « guerre contre la terreur » à l'échelle mondiale. Le monde n'en est pas devenu plus sûr, bien au contraire. On a vu proliférer les conflits, la torture, les actes terroristes. Les budgets des armées et des services secrets ont explosé, au détriment des moyens dévolus au développement, à la justice sociale et à la santé : obsédé·e·s par la menace terroriste, nous avons perdu de vue les dangers qui se rappellent violemment à nous aujourd'hui.

La débâcle financière de 2008 a elle aussi généré une réponse qui pèse encore très lourd à l'heure actuelle. Les

États ont sauvé les banques de la faillite à coups de milliards, pour plonger dans un abîme de dettes et se voir contraints de démanteler leur sécurité sociale et leur système de santé. En foulant aux pieds les droits économiques et sociaux de nombre de citoyen·ne·s, les politiques d'austérité ont réveillé le spectre du déclassement, attisant le nationalisme, la xénophobie et le populisme. Les pays particulièrement touchés par la crise comme l'Italie et l'Espagne sont aujourd'hui confrontés à une pénurie de lits hospitaliers et manque de ressources pour lutter contre le Covid-19. Pour ne rien dire des pays du Sud.

Comment les droits humains nous protègent | Nous ne pouvons pas nous permettre d'affronter le Covid-19 sans prendre en compte les droits humains. Ils ont été proclamés à la faveur d'une crise, et sont eux-mêmes une réponse aux temps de crise. Ils ne nous livrent certes pas de mode d'emploi pour concevoir nos politiques en matière de santé et d'économie. Mais ils fournissent des règles, des principes et des points d'appui qui ont le pouvoir de sauver des vies. Et ils nous aident à ne pas laisser de côté les personnes défavorisées et discriminées.

N'oublions pas que la pandémie a débuté avec une violation du droit à la liberté d'expression, lorsque les médecins qui avaient en premier donné l'alerte sur la maladie ont été censuré·e·s et persécutés par les autorités chinoises. D'autres États ont restreint les droits humains en supprimant notamment la liberté de rassemblement, même si la plupart des pays démocratiques ont promis de la rétablir «dès que possible».

À chaque fois, l'importance des droits humains n'en apparaît que de façon plus criante. Prenons la liberté d'opinion, qui inclut le droit d'accéder à l'information. Après avoir réagi de manière problématique en censurant les lanceurs et lanceuses d'alerte, la Chine a effectué un revirement et partagé ses connaissances sur le nouveau virus, afin que les chercheurs et chercheuses du monde entier puissent se lancer dans l'élaboration d'un vaccin. Pour juguler la menace, les gens ont besoin non seulement des données de la science, mais aussi de médias auxquels ils peuvent faire confiance. Car les *fake news* nous conduisent tout droit à l'abîme.

En première ligne pour combattre la pandémie, on trouve les professions médicales ainsi que le vaste domaine des soins à la personne, qui va de la garde des enfants à la prise en charge des personnes âgées, des tâches très largement assumées par des femmes, peu ou pas rémunérées. Il a fallu la crise du Covid-19 pour qu'un large public réalise à quel point ces activités sont vitales pour l'ensemble du système. Il semblerait qu'on entende enfin les voix qui revendiquent

depuis longtemps un salaire équitable et de meilleures conditions de travail pour tous les métiers du *care*.

La solidarité qui habite notre société se manifeste de façon impressionnante par la propension des gens à renoncer à leur liberté individuelle et à rester chez eux pour protéger leurs concitoyen·ne·s âgé·e·s et vulnérables. Des centaines de personnes se sont spontanément proposées pour aider leurs voisin·e·s. Beaucoup de choses hier impensables sont devenues possibles. Un ralentissement du rythme, une diminution de la consommation, de la mobilité, des activités économiques. Une vie dans laquelle la santé et les relations humaines redeviennent les valeurs cardinales.

Et il est rapidement apparu que des démocraties libérales comme la Suisse et l'Allemagne s'en sortaient mieux que les pays gouvernés par des populistes tels que Trump, Bolsonaro ou Johnson. Même des mesures de surveillance comme l'application suisse de traçage offrent des garanties en matière de transparence, de consentement des utilisateurs et de protection des données. Sans ces principes, fondés sur les droits humains, des telles mesures ne pourraient inspirer la confiance et susciteraient le rejet des populations.

Des alternatives possibles | En cette période troublée, ce sont principalement les États qui ont été et restent à la manœuvre — ces mêmes États qu'il s'agissait il y a peu de soumettre à une cure d'amaigrissement, et que la concurrence fiscale à l'échelle de la planète avait tellement affaiblis qu'ils peinaient à remplir leur mission.

Presque tous ont réagi par la fermeture des frontières. La mondialisation semble mise entre parenthèses. Le droit d'asile est suspendu. Pourtant, nous finirons bien par nous apercevoir que le virus ne s'arrête pas aux frontières et que la coopération internationale est indispensable pour en venir à bout. Nous devons soutenir les pays les plus pauvres et les régions en guerre, afin qu'ils puissent eux aussi se relever de la pandémie. Nous ne pourrons pas réussir sans eux, du moins aussi longtemps qu'il n'y aura pas de vaccin.

Nous devrions profiter de ce temps d'arrêt pour nous poser des questions essentielles. S'il est possible de débrancher d'un coup notre économie pour la faire redémarrer ensuite, pourquoi ne pourrions-nous pas imposer des règles strictes aux multinationales pour qu'elles respectent les droits humains ? Pourquoi ne pas développer une économie respectueuse de l'environnement et capable d'atteindre les objectifs climatiques, et une société qui ne laisse personne de côté ?

Nous avons des raisons d'avoir peur, mais aussi des raisons d'espérer. S'il faut maintenant prendre des décisions qui engagent l'avenir, nous voulons avoir notre mot à dire, et ce mot, c'est solidarité. |

« Les inégalités seront un vrai défi »

Le coronavirus a placé la Suisse en « situation extraordinaire », selon la loi sur les épidémies. Si l'État a des compétences élargies, il n'en garde pas moins des obligations, telles que le respect de nos droits fondamentaux. Le point avec Evelyne Schmid, professeure de droit international à l'Université de Lausanne et spécialiste des droits humains. Propos recueillis par Emilie Mathys

▷ **AMNESTY**: Depuis la mi-mars, la Suisse est placée en état d'urgence. Du point de vue de la loi, jusqu'où peuvent aller les mesures prises pour contenir la pandémie ?

© DR



◁ **Evelyne Schmid**: Le terme « état d'urgence » est ambigu car beaucoup de gens le comprennent comme « le gouvernement peut faire ce qu'il veut ». Il ne fait toutefois pas partie de la Constitution, contrairement à la « situation extraordinaire » dans laquelle

nous nous sommes trouvés au printemps 2020. La loi sur les épidémies prévoit que le Conseil fédéral puisse ordonner des mesures nécessaires qui en temps normal relèvent des cantons. Par ailleurs, la Constitution contient une disposition pour les « troubles menaçant gravement l'ordre public ». Cependant, bien que le Conseil fédéral dispose de compétences élargies, l'État de droit continue de s'appliquer et il y a

des limites : ces ordonnances sont restreintes dans le temps (six mois maximum, puis l'Assemblée fédérale doit pouvoir se prononcer), et les compétences étendues du Conseil fédéral interviennent uniquement lorsqu'il s'agit de contrer cette grave menace. Il ne pourrait, par exemple, pas faire passer des mesures pour satisfaire d'autres intérêts.

▷ **Comment, dans ce contexte, s'assurer du respect de nos droits humains ?**

◁ La Constitution, y compris les droits fondamentaux, continue de s'appliquer, bien que ceux-ci puissent connaître des restrictions (prévues également par la Convention européenne des droits de l'Homme). Certes, l'État a une marge de manœuvre plus grande. Les pandémies donnent ainsi plus de pouvoir à l'exécutif dans le but de confronter le danger rapidement. Mais, une fois encore, les États doivent se limiter à cette tâche. Si, par exemple, on décide d'accroître la surveillance de la population pendant l'épidémie, on ne peut pas en profiter pour récolter des données « en réserve ».

La restriction de nos droits humains et fondamentaux est acceptable tant que l'on se limite à l'objectif précis de la pandémie, et via des mesures proportionnelles et prévues par la loi. Mais notons que l'État a aussi des obligations positives : il doit nous protéger et s'assurer de la mise en œuvre des droits humains. Par exemple, protéger les citoyens contre les atteintes à leur santé physique et mentale, protéger le personnel de santé et celui des EMS contre le virus, prendre des mesures pour assurer le meilleur suivi possible des patients qui souffrent d'autres maladies ou renforcer le dispositif contre la violence domestique.

▷ **Pourtant, nous avons dû faire face à une pénurie de masques... La Confédération a-t-elle failli à ses obligations ?**

◁ C'est évidemment une question qui se pose. L'État a-t-il pris suffisamment de mesures de préparation ? Le droit inaliénable qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre suppose



Les compétences étendues du Conseil fédéral interviennent uniquement lorsqu'il s'agit de contrecarrer une menace grave. Les droits des citoyen-ne-s demeurent protégés.

la mise en place d'un système de soins en cas d'épidémie. Les cantons se doivent d'avoir des stocks suffisants de matériel. Mais cela passe aussi par le contrôle des chantiers, par exemple : il s'agit de s'assurer que les personnes qui y travaillent reçoivent la protection nécessaire. On a également poussé les hôpitaux à maximiser leur efficacité pour réduire les coûts avec, pour conséquence, moins de préparation. Il est délicat de critiquer les autorités au cours de la pandémie, mais il sera nécessaire de faire un état de lieux après la crise pour évaluer le niveau de préparation.

▷ **En prison aussi, les droits humains sont menacés. Le respect des distances dans des prisons surpeuplées, comme à Champ-Dollon (GE), paraît peu réalisable...**

◁ En effet, là aussi, l'État doit tout faire pour protéger les détenus et le personnel en s'assurant que le virus ne se propage pas au sein de l'établissement. Cette protection peut inclure des libérations conditionnelles, dans le cas où le prévenu a déjà purgé une grande partie de sa peine et que les préavis sont favorables ou pour les interruptions de peine. Il faut par ailleurs tenir compte qu'en moyenne les détenus sont en plus mauvaise santé que le reste de la population et sont ainsi plus à risque face au virus. En outre, la problématique de l'accès à l'information à laquelle ont droit les détenus se pose également. Ces derniers ont le droit d'être informés sur l'état de la pandémie et son évolution.

▷ **Plus généralement, le droit à l'information est également mis à mal avec une presse qui subit de plein fouet les effets de la crise.**

◁ La question n'est certes pas limitée à cette crise, mais nous pouvons remarquer l'importance accrue des médias dans une telle situation. L'incertitude est extrêmement élevée, la crise dynamique. Tout évolue vite, le besoin d'information est important. Les médias auront aussi un rôle à jouer à la sortie de crise, lorsqu'il s'agira de vérifier que les restrictions de nos droits fondamentaux ne perdurent pas au-delà de la situation extraordinaire.

▷ **La surveillance étatique s'est accrue (surveillance des smartphones, surveillance par caméra vidéo...). Quid du respect de la vie privée des citoyen-ne-s ?**

◁ Il y a aujourd'hui un impératif légitime de restreindre notre sphère privée. Mais cela ne suffit pas ; les autres critères sont une fois encore : la base légale, la nécessité et la proportionnalité. Les autorités doivent gérer cette surveillance de façon à ce que l'unique objectif soit d'endiguer l'épidémie et de maintenir un contrôle étroit sur les moyens pour y parvenir. Elles ne peuvent pas simplement laisser la gestion

d'applications de surveillance à des entreprises privées sans assurer et vérifier l'usage de nos données. La nouvelle application Swiss PT est-elle un moyen sûr et adéquat pour contenir le virus ? Cela reste à vérifier.

▷ **Les sans-papiers, et l'économie « cachée » qui en découle, sont particulièrement vulnérabilisé-e-s par la crise. Pourrait-on imaginer de légaliser ces personnes ?**

◁ En Suisse, l'accès aux soins et à la santé est en principe garanti à tous. Dans la pratique, malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, notamment parce que les sans-papiers ont peur d'être identifiés. En plus de l'argent, c'est la santé mentale (un droit fondamental) qui pose actuellement problème. La crise augmente le stress, particulièrement pour les personnes défavorisées qui manquent de stabilité économique. Je pense aussi aux familles des personnes sans-papiers à l'étranger, qui dépendent souvent de l'argent envoyé. Bien que cela faciliterait l'accès aux soins, légaliser les sans-papiers serait compliqué politiquement.

▷ **La crise du coronavirus n'a fait que creuser les inégalités partout dans le monde, mais également en Suisse... Comment jugez-vous les mesures prises par le Conseil fédéral pour amoindrir les conséquences économiques et sociales, par rapport à d'autres pays ?**

◁ Il est encore tôt pour dire si les mesures sont suffisantes car la tâche est énorme. Beaucoup d'inégalités s'observent au niveau cantonal et vont perdurer au-delà de cette situation extraordinaire ; c'est le cas des disparités entre élèves, par exemple. Il y a en outre des domaines où les données sont plus lacunaires, comme le travail domestique, les crèches ou l'influence de la crise sur l'égalité entre femmes et hommes. De mon point de vue, le Conseil fédéral a compris un bon nombre d'enjeux et pris des mesures importantes comme les indemnités, mais la réduction des inégalités est un défi qui va nous occuper encore longtemps après la crise.

▷ **Peut-on s'attendre à des changements de la loi une fois la crise passée ?**

◁ Plus que des changements, il s'agira de mieux prendre en compte les obligations positives découlant de la protection des droits humains pour mieux se préparer à de futures épidémies. Le problème n'est souvent pas la loi, mais sa mise en œuvre. On peut s'attendre à un débat autour d'un système qui sera appelé à gérer des crises, pas uniquement sanitaires, mais aussi climatiques. Quid du rôle du Département de la défense et du rôle de l'armée, par exemple ? Quels sont les scénarios de risque pris en compte ? Est-ce d'avions de chasse ou de masques dont nous avons besoin ? |

La vie des pauvres en suspens

L'annonce brutale du confinement en Inde, l'un des plus stricts de la planète, a plongé dans la misère les travailleurs et travailleuses issu·e·s du gigantesque secteur informel. Le choc provoque une tragédie humaine. Par Vanessa Dougnac, journaliste indépendante basée en Inde

Un silence spectaculaire enveloppe soudain Chandni Chowk, la longue avenue populaire du Vieux Delhi. À la nuit tombée, des centaines d'hommes arrivent petit à petit en ombres obéissantes et se positionnent sur les cercles marqués au sol afin de respecter la distanciation requise. Placés sur deux files qui s'étendent à perte de vue, ils attendent une distribution de repas gratuits. Aucun d'entre eux ne veut manquer l'assiette de galettes, riz, lentilles et légumes. Immobiles et accroupis, ils patientent entre l'imposant Gurudwara Sis Ganj Sahib, lieu historique de culte sikh qui organise des milliers de repas quotidiens, et, à l'autre extrémité, la silhouette monumentale du Fort rouge illuminé. La misère criante côtoie des lieux grandioses.

Ouvriers journaliers, petits employés et manutentionnaires originaires de l'Uttar Pradesh, du Bihar ou du Bengale, ces travailleurs sont devenus, du jour au lendemain, les mendiants de la capitale. Ils ont été piégés par l'annonce brutale du confinement mis en place dès le 25 mars en Inde. Le Premier ministre Narendra Modi, réélu triomphalement l'an dernier sous les couleurs de son parti nationaliste hindou, n'a laissé que quatre heures à la population pour s'y préparer, avant la suspension des transports et la mise à l'arrêt du pays. Dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants à l'équilibre économique fragile, rien n'avait été prévu pour les pauvres. «Le gouvernement doit prendre l'entière responsabilité de cette crise humanitaire due à un confinement mal préparé, alerte Reetika Khera, économiste et sociologue. Nous vivons l'un



Des travailleurs migrants sur les trottoirs de Old Delhi. Ces derniers sont touchés de plein fouet par la pandémie de coronavirus.

des confinements les plus stricts de la planète, qui s'accompagne du programme d'aide le plus maigre (0,5% du PIB), dans un pays où 76% de l'emploi est estimé comme vulnérable». Des millions d'Indiens se sont retrouvés ainsi sans ressources, loin de leurs villages natus. «Le gouvernement n'a pas pris en compte le fait qu'un tiers des ouvriers sont des journaliers sans sécurité sociale, chômage, etc., souligne Reetika Khera. La faim, la détérioration de la santé, la précarité et l'anxiété se profilent pour des millions d'entre eux.»

L'errance des désespérés | Ces nouveaux pauvres peuplent les marchés fermés du Vieux Delhi. Dans la journée, ils bavardent, assis côte à côte devant les rideaux tirés des échoppes, ou somnolent sur les trottoirs. Le cœur de la mégalopole de 20 millions d'habitants est devenu un dortoir à ciel ouvert. «Pourquoi ne nous a-t-on pas laissés rentrer dans nos villages?», s'indigne Naveen Kishore, 45 ans, ouvrier dans une usine de tapis. Vêtu d'une veste sans âge, il fait la queue pour obtenir un repas près de la grande mosquée Jama Masjid. «Nous n'avons plus rien... Qu'on nous achève d'une balle, ce sera plus simple!» Autour de lui, une vingtaine d'hommes, portant des masques ou des mouchoirs noués autour du visage, grondent d'indignation. Faute de transport, ils ont dû renoncer à quitter la capitale pour rejoindre leurs villages natus. Durant la première semaine du confinement, fin mars, des milliers de désespérés ont néanmoins tenté de prendre d'assaut des bus à New Delhi, créant le chaos, ou se sont lancés à pied sur les routes dans un exode massif. Le 14 avril, à l'annonce de la prolongation du confinement, des scènes similaires se sont jouées à un terminal de bus de Mumbai. Entre-temps, les tensions ont explosé à Surat, au Gujarat, où des ouvriers du textile, désespérés, ont affronté les forces de l'ordre.

Désormais, les quartiers de Delhi sont barricadés par les policiers chargés de faire respecter le confinement. Les pauvres font l'expérience de leur brutalité. Au Shastri Market, dans l'après-midi, les bâtons moulinent pour faire fermer des magasins qui ont tenté de rouvrir. «La nuit, les policiers viennent nous frapper et nous devons fuir d'un trottoir à un autre», raconte Naveen Kishore. À cela s'ajoute en Inde un racisme bâti sur les hiérarchies sociales et les castes, qui tend à ostraciser les minorités, notamment les musulmans et les dalits (anciennement intouchables), en porteurs potentiels du virus.

Au sein des plus démunis, la peur de la faim prévaut sur celle du coronavirus, dont la propagation avance lentement en Inde. Mais la crainte d'une explosion de la pandémie reste forte en raison de la densité de la population, des carences sanitaires et de la faiblesse de l'équipement hospitalier. «Bien sûr, nous avons peur, mais que pouvons-nous faire?», dit Umar Salman, 27 ans, qui gagnait 500 roupies (6 euros)

par jour dans une imprimerie. Je porte un masque. Mais nous sommes sales car nous n'avons pas d'argent pour nous laver aux douches publiques. Nous, les pauvres, serons livrés au corona si le gouvernement ne nous vient pas en aide!» À Mumbai, dans le gigantesque bidonville de Dharavi, la contagion s'est ainsi répandue à grande vitesse au début du mois d'avril.

«Ici, personne n'a le virus, assure Mohammed Hader Ali, 34 ans, vendeur de T-shirts qui se repose sur un chariot. Mais s'il arrive aux autres, il m'arrivera à moi aussi. Ce sera un désastre en raison de la façon dont nous vivons.» Car la distanciation sociale est impossible dans ces milieux caractérisés par la promiscuité: la solution du confinement les en exclut d'emblée. Mohammed Hader ajoute: «En Inde, ceux qui ont de l'argent sont épargnés et ce sont les pauvres qui souffrent.»

Élargissement de la fracture sociale | Il n'a pas tort. Malgré les promesses d'aide du gouvernement en faveur des populations touchées, le choc provoqué par la perte des moyens de subsistance est d'une ampleur hors norme. «L'économie indienne se portait déjà mal avant la pandémie; la crise actuelle va plonger le pays dans une forte récession, estime Paranjy Guha Thakurta, auteur et commentateur politique. La fracture entre riches et pauvres va s'élargir plus encore.»

Choqués par la tragédie, des citoyens et des ONG de la capitale tentent de porter secours aux démunis. Solidarité et générosité se manifestent en soupes populaires organisées aux coins des rues. Ici, un coffre s'ouvre pour distribuer des cartons de vivres; là, des jeunes arrivent en scooter avec des marmites préparées par leurs mères. «Nourrir les plus pauvres est notre devoir, commente Amrit Pal Singh, en charge des distributions au Gurudwara de Chandni Chowk. Et cela sans distinction de religion ni de caste.»

«Il est de plus en plus difficile de subvenir aux besoins de cette population en détresse, s'inquiète Deepak Das, volontaire au sein de l'organisation Karwan-e-Mohabbat. Ce n'est pas une question de manque de denrées mais de capacité à identifier et déployer les secours auprès des plus vulnérables.» Son organisation a été fondée par Harsh Mander, célèbre défenseur des droits humains, qui alerte lui aussi: «Cette période est terrifiante. J'ai peur qu'elle dévaste les pauvres comme jamais elle ne l'a fait depuis des décennies.»

Devant le Gurudwara, le début de la gigantesque distribution est lancé. À l'unisson, les hommes se lèvent et avancent à l'appel, progressant d'un cercle au suivant. Oubliés dans la gestion de la crise, ces ouvriers sont pourtant les âmes de la capitale, qui la bâtissent et l'animent. Ils forment aujourd'hui un ballet silencieux de pauvres, réduits à tendre la main devant les énormes chaudrons, pour un peu de nourriture. |



Le système de santé américain a atteint ses limites avec la crise du Covid-19. Le matériel pour le personnel soignant, notamment, a cruellement manqué. Ici, dans les rues de New York, ville durement touchée par la pandémie, le 2 mai 2020.

Au bout du fil, Carl Gibson rassure: «Je vais bien!» Sa voix est posée, claire. Et il ne tousse pas. Ce qui est plutôt bon signe en pleine période de pandémie. Carl Gibson va donc bien. Mais il reste très inquiet. Car cet habitant de la côte Est des États-Unis ne peut se permettre d'attraper le Covid-19, ou de subir une quelconque autre infection, voire un accident. Comme des millions d'Américains, Carl Gibson n'a pas d'assurance-santé.

Le nouveau coronavirus l'a davantage mis en évidence: parmi les pays industrialisés, les États-Unis, première puissance économique mondiale, ont l'un des plus mauvais systèmes de protection sociale. Pratiquement pas de congés maladie payés, des indemnités de chômage qui ne dépassent pas six mois, pas de chômage partiel ou presque. Et enfin, aucun accès à une assurance maladie universelle. Les efforts entrepris par l'administration Obama, rendant obligatoire une couverture pour tous (avec des aides de l'État), sont constamment attaqués par les Républicains et le président Donald Trump. L'amende pour ne pas être assuré a été réduite à un dollar, en attendant que la Cour suprême tranche.

«Aux États-Unis, les soins ne sont pas un droit, mais un bien accessible à ceux qui en ont les moyens», résume Carl Gibson. Pourtant, ce jeune homme de 32 ans travaille. Journaliste indépendant, il collabore avec de nombreux grands médias du pays. Mais ses revenus le classent dans une catégorie entre deux eaux. «Je suis comme 27,5 millions d'autres Américains: je gagne suffisamment pour ne pas avoir le droit

« Ici, les soins sont un bien ! »

Aux États-Unis, plus de 27,5 millions d'Américain-e-s n'ont pas les moyens de s'offrir une assurance-maladie. Carl Gibson, l'un d'eux, s'est imposé une hygiène de vie irréprochable pour éviter de tomber malade. D'autres ont plus de chance.

Kessava Packiry, New York

de prétendre à Medicaid (le programme d'assurance maladie publique des États-Unis qui vient en aide aux personnes à faible revenu, soit 20% de la population), mais pas assez pour être dans la catégorie de la classe moyenne supérieure qui a les moyens de souscrire une assurance privée de base.»

Assurance de base hors de prix | Une telle assurance peut coûter plus de 500 dollars par mois. Avec des franchises de 5000 dollars. Une somme que beaucoup des 330 millions d'Américain-e-s n'ont pas sur leur épargne. Dans ce pays où les coûts de la santé sont exorbitants, Carl Gibson fait donc tout pour réduire les risques de tomber malade. Sa stratégie est basée sur une hygiène de vie irréprochable: «Je bois beaucoup d'eau et mange beaucoup de légumes, je fais de l'exercice, je me lave régulièrement les mains...»

Mais il y a parfois des imprévus. En 2013, Carl Gibson a ainsi dû se rendre aux urgences à la suite d'une chute à vélo. «Le médecin a mis mon bras dans une écharpe et m'a prescrit des antidouleurs. Cette visite m'a coûté plus de 4000 dollars.» Une somme qu'il a mis du temps à régler, après s'être endetté. Ce qui a pesé sur son *credit score*, ce système aux États-Unis qui note la capacité des personnes à rembourser rapidement leur emprunt. Avec des conséquences fâcheuses pour les mal noté-e-s: des difficultés à trouver un appartement, à acheter une voiture, à obtenir un travail...

«On comprend mieux pourquoi nous évitons au maximum de nous rendre chez un médecin», confie Carl Gibson. Une réflexion que partage James Holywell, patron d'un

bar de Manhattan réduit à l'inactivité durant la pandémie. «Comme la plupart des gens que je connais, en particulier dans le secteur des bars, je n'ai pas d'assurance-maladie. Donc si j'ai des problèmes de santé, y compris des problèmes dentaires, je dois payer, ce qui peut être très cher. Et si j'ai besoin d'un traitement, je me rends à la pharmacie plutôt que chez le médecin.»

José Rivera est plus chanceux. Comme près de la moitié des Américain·e·s, il bénéficie d'une assurance maladie via son employeur, extensible aux conjoint·e·s. José Rivera travaille dans le secteur public. Professeur d'études internationales et communication globale à Porto Rico, territoire non incorporé des États-Unis, son assurance est couverte en grande partie par son Université, qui paie deux tiers de la cotisation mensuelle. «Le solde, environ 150 dollars, est prélevé directement sur mon salaire.» C'est beaucoup pour un revenu qui ne dépasse pas les 1500 dollars par mois, et qui ne laisse plus grand-chose après le paiement du loyer. «Mais ça me va. C'est le prix à payer pour s'assurer une certaine sérénité. Je suis en bonne santé, mais je vais avoir 48 ans. J'ai donc besoin d'une bonne assurance pour conserver cette santé, et pouvoir me rendre chez n'importe quel spécialiste sans avoir à me préoccuper de mes finances.»

Et tout est couvert, sans franchises. Même les soins dentaires. «On paie juste des forfaits: environ 10 dollars pour une visite chez un généraliste, près du double pour un spécialiste. La dernière fois, j'ai déboursé 30 dollars pour faire des radios.» À Porto Rico, tient-il toutefois à souligner, et contrairement au pays de tutelle, personne n'est laissé pour compte. «Depuis 1997, nous disposons d'un programme de soins basiques semi-public qui prend en charge les personnes ne pouvant se payer une assurance. Le financement est assuré par le gouvernement et par des sociétés actives dans le domaine des assurances.»

Medicare pour les plus de 65 ans | Dans la catégorie des bien loti·e·s, on retrouve également «Suzanne», qui préfère taire son vrai nom. Elle se dit d'ailleurs privilégiée. Pas seulement parce qu'elle vit à Oakland et domine la Baie de San Francisco. Mais parce que cette Californienne aisée a pu souscrire une assurance complémentaire pour couvrir les coûts non couverts par Medicare, le système d'assurance-santé du gouvernement fédéral. Accessible à tout·e citoyen·ne de 65 ans et plus ainsi qu'aux détenteurs et détentrices de la Green Card, Medicare couvre près de 60 millions d'individus. Le montant que le gouvernement leur fait payer est basé sur le revenu des personnes, tiré de leurs documents fiscaux annuels. Ce montant est déduit du chèque de la sécurité sociale que les personnes âgées reçoivent chaque mois du gouvernement.

«Le principal avantage avec Medicare est de bénéficier d'une assurance quelle que soit notre situation financière: nous sommes donc sûrs à partir de 65 ans de recevoir des soins médicaux de base», explique Suzanne. Les désavantages? Medicare ne prend pas en compte certaines opérations, jugées non nécessaires pour la santé de base du patient, comme la chirurgie esthétique. Et surtout, elle ne règle que 70% des frais. «J'ai donc pris une assurance qui couvre 100% des factures restantes au-delà du montant payé par l'assurance maladie.» Cela a son prix. «Le coût mensuel de mon assurance complémentaire particulière (qui comprend une assurance dentaire couvrant 70% des frais dentaires dans la limite de 1700 \$ par an) s'élève à près de 1000 \$. Cela s'ajoute à ce que je paie mensuellement au gouvernement pour l'assurance maladie: 355 \$. Le montant total que je paie annuellement pour l'assurance médicale est donc de 16 260 \$.»

Ainsi en est-il au pays de l'Oncle Sam. Bien que l'Administration Trump ait assuré qu'aucun·e malade du Covid-19 ne serait laissé·e pour compte, Carl Gibson en doute. «Est-ce un coût que je devrai supporter maintenant et réclamer plus tard sur la déclaration d'impôts de l'année prochaine? Ou l'administration va-t-elle revenir sur sa parole, comme elle l'a fait pour tant d'autres choses? Je ne prends pas au mot ce gouvernement. Il n'est pas fonctionnel. J'espère toutefois qu'au sortir de cette crise, nos politiciens prennent les choses en main pour réformer le système et rendre les soins accessibles à tous. C'est vraiment ce que je souhaite.» |

La peur de sortir de l'ombre

Selon Lawrence Gostin, professeur de droit de la santé à l'Université de Georgetown, à Washington, l'une des plus grandes lacunes du système de santé aux États-Unis, particulièrement durant la pandémie, se situe au niveau des immigré·e·s et des sans-papiers. «Ils ne viennent pas se faire tester ni soigner.» En cause: la méconnaissance des programmes d'aide existants, mais aussi et surtout la peur de sortir de l'ombre. La principale inquiétude des immigré·e·s clandestin·e·s est la règle introduite à l'été 2019 par le président Trump qui refuse les étrangers et étrangères susceptibles de devenir des «charges pour la société», rapportait il y a trois mois à l'Agence France-Presse Luz Gallegos, de l'ONG d'aide aux immigré·e·s TODEC. Ainsi, le recours à des prestations sociales comme des soins subventionnés, mais aussi l'état de santé de la personne font partie des critères pour refuser une régularisation. KP

Entre peur et discrimination

Deux mètres de distance: dans les bidonvilles, les mesures de distanciation sociale sont difficiles à respecter. En Afrique du Sud, la pandémie de Covid-19 aggrave de façon dramatique les inégalités existantes. Un coup d'œil sur place. Par Cristina Karrer*

Une longue queue s'étire devant l'unique robinet d'eau. Des femmes et des hommes en pyjama, tenant à la main un morceau de savon ou un seau. Le sol est trempé, il a plu la nuit dernière. Une journée comme les autres commence à Diepsloot, un bidonville situé en bordure de la métropole sud-africaine de Johannesburg. Un demi-million de personnes vivent ici, certaines dans des maisonnettes typiques des townships, beaucoup dans des huttes de tôle. Leurs habitant-e-s se partagent un robinet d'eau et des toilettes dont on préfère ne pas imaginer l'aspect. Le droit humain à la santé n'a jamais été respecté dans un lieu comme celui-ci.

Et le Covid-19 est apparu. Un spectre difficile à appréhender aux yeux de nombre d'Africain-e-s. Un virus arrivé d'Europe par avion, qui n'attaque que les riches. C'est du moins une croyance répandue dans les bidonvilles d'Afrique du Sud, où la simple survie absorbe toutes les énergies. Les townships possèdent des cliniques, des centres de dépistage du VIH, mais pour Lucky Mazibuko, l'une des plus célèbres figures de la lutte contre le VIH/Sida en Afrique du Sud, la plupart des habitant-e-s n'ont pas les moyens de s'y rendre. Les hôpitaux publics sont payants et on y patiente des heures, parfois en vain, quelle que soit l'urgence du mal.



Les habitant-e-s observent les membres des services de police sud-africains (SAPS) portant des masques, tandis que la propagation du coronavirus suscite des inquiétudes.

Difficile de rendre compte des dégâts que peut causer le Covid-19 dans les systèmes de santé vermoulus des pays africains. L'OMS a prédit au moins 80 000 morts, 190 000 dans le pire des scénarios. Mais il a aussi rappelé que l'Afrique avait les moyens d'empêcher le pire.

Et le pire n'est pas encore advenu, du moins pas au moment où cet article est rédigé. Les hôpitaux ne sont pas encore submergés. Mais l'Afrique du Sud connaîtrait une catastrophe sanitaire si les quelque huit millions de personnes atteintes du VIH/Sida et les trois millions de malades de la tuberculose ne recevaient plus leurs médicaments parce que le Covid-19 lamine le système de santé.

Pourtant, l'Afrique du Sud n'est comparativement pas la moins bien lotie. Par exemple, le Zimbabwe, pays voisin, ne dispose d'aucune infrastructure de santé fonctionnelle et les gens y meurent de faim. L'accès aux médicaments est compromis en raison du confinement appliqué par la plupart des pays africains. Les restrictions de mouvement et l'interdiction de travailler ont de terribles conséquences pour les populations pauvres.

Le danger est dans l'air | « Nous allons mourir de faim avant de mourir de ce virus », soupire Rosemary Sithole, une femme originaire du Zimbabwe qui vend des tomates, des oignons et des pommes de terre au bord de la route à Diepsloot. Elle ne craint pas que la faim, mais redoute également une nouvelle flambée de xénophobie. Dans les townships et les bidonvilles sud-africains, lorsque la tension augmente, on assiste toujours à un déchaînement de la haine contre les ressortissant·e·s d'autres pays africains, qui s'accompagne de pillages de magasins et de meurtres.

En Afrique du Sud, comme partout ailleurs, le Covid-19 agit comme un révélateur : il montre le vrai visage d'un pays dont l'économie et la politique sont rongées par la corruption, et qui connaît les plus fortes inégalités sociales au monde. En dépit d'un régime relativement démocratique, en cas de doute, on y privilégie le recours à la force. Confiné·e·s à l'abri dans leurs villas dotées d'immenses jardins, les riches ne sont pas concerné·e·s. Mais la population pauvre, dans ses cabanes de tôle, ne peut ni pratiquer la distanciation sociale ni faire ses courses sur Internet.

L'armée a été mobilisée dès le début du confinement. Comme au temps de l'apartheid, des soldat·e·s patrouillent dans les townships à bord de véhicules blindés, la mine austère sous le masque, le doigt sur la gâchette de leurs armes automatiques, chargé·e·s de veiller à ce que tous et toutes respectent l'injonction et « restent à la maison ». Qu'importe que cette maison soit un taudis, ou qu'il n'y ait pas de maison du tout. Des exactions commises par l'armée ont été signalées dans tout le pays. Les soldat·e·s et les forces de police

matraquent sans raison celles et ceux qui passent à leur portée. La violence est omniprésente, non seulement du côté de l'État, mais de plus en plus au sein même des populations affectées. Pour ces gens qui ne savent jamais de quoi demain sera fait, chaque journée de travail compte. La famine attise la colère et la frustration. En Afrique du Sud, des millions de personnes sont depuis longtemps mécontentes de leur gouvernement. Avant l'arrivée du virus, des émeutes ont secoué le pays. Avec l'annonce des conséquences économiques du confinement, le pays pourrait basculer dans le chaos.

La crise du Covid-19 montre aussi combien, ces dernières années, le gouvernement s'est désintéressé des millions de personnes qui affluent vers la métropole et contribuent à l'expansion des bidonvilles. Une explosion de cas de Covid-19 y aurait des conséquences terribles. Comme tous ces déficits ne peuvent être comblés du jour au lendemain, les autorités réagissent une fois de plus avec brutalité. Au Cap, près de 1500 personnes sans abri, qui vivaient depuis des années dans la rue, ont récemment été rassemblées et transportées dans un camp mis sur pied à la va-vite à l'extérieur de la ville. L'organisation Médecins Sans Frontières s'est dite révoltée par les conditions hygiéniques et sanitaires qui y règnent et craint que de tels camps ne deviennent des foyers d'infection.

La peur du test | Pour maîtriser le Covid-19, l'Afrique du Sud applique la recommandation de l'OMS : tester, tester, tester. Mais elle ouvre ainsi une autre boîte de Pandore. « Lors de l'épidémie de VIH/Sida, les tests provoquaient la stigmatisation et la peur », explique le militant Lucky Mazibuko, qui vit depuis 30 ans avec le VIH et l'a toujours assumé ouvertement. « J'observe des mécanismes semblables. Comme à l'époque, il est question de mort, de peur, de *fake news* et de discrimination, une pratique profondément ancrée dans notre société. » Beaucoup d'habitant·e·s des bidonvilles ne veulent pas être testé·e·s. Les un·e·s redoutent d'être contaminé·e·s lors de la réalisation du test, comme un Blanc l'a prétendu dans une vidéo. Dans l'inconscient collectif africain, une croyance est solidement ancrée : les Blancs et Blanches sont mal intentionné·e·s à l'égard des Noir·e·s et souhaitent leur extermination par le virus.

Beaucoup craignent d'être rejeté·e·s par leur communauté si leur test se révèle positif, comme cela s'est passé il y a de nombreuses années pour les personnes séropositives.

Ce mélange de discrimination, de peur, de corruption et de pauvreté endémique n'est pas l'apanage de l'Afrique du Sud ; il caractérise l'ensemble du continent. Il sera son plus grand défi. |

**Cristina Karrer est correspondante freelance pour la télévision suisse alémanique.*

Un contrôle migratoire indirect

Dans toute l'Europe, des politiques migratoires extrêmement restrictives conduisent les États à harceler et à poursuivre en justice des personnes qui viennent en aide à des migrant·e-s ou à des réfugié·e-s. Le point avec Rym Khadhraoui*. Propos recueillis par Nadia Boehlen

▷ **AMNESTY**: Le traitement des réfugié·e-s en Grèce est symptomatique de politiques migratoires européennes ultrasécuritaires, qui vont jusqu'à criminaliser celles et ceux qui sont solidaires des réfugié·e-s.

◁ **Rym Khadhraoui**: Tout à fait, on peut faire le parallèle entre les politiques migratoires et l'application du délit de solidarité; la Grèce en est d'ailleurs un exemple. Depuis 2015, ce pays pratique une répression accrue à l'encontre des ONG et des personnes solidaires des réfugiés et des migrants. Ce phénomène s'est aggravé suite à des discours

politiques qui ont légitimé violences et actes d'intimidation. Aujourd'hui, certains habitants grecs attaquent les journalistes qui traitent de la question des réfugiés, les organisations ou encore les personnes qui leur viennent en aide.

▷ En Méditerranée centrale, le personnel des navires qui a procédé aux opérations de sauvetage des réfugié·e-s et des migrant·e-s fait l'objet de poursuites, et son matériel a été saisi...

◁ Oui. En Italie, des représentants du gouvernement ont mené une campagne de dénigrement insistante contre

des ONG qui procèdent à des opérations de sauvetage. Ce pays a en outre mis en place un code de conduite et des lois pour entraver l'activité de ces organisations. La plupart des ONG ont vu des membres de leurs équipes faire l'objet d'enquêtes judiciaires ouvertes pour aide à l'entrée irrégulière d'étrangers ou pour d'autres infractions, qui ont conduit dans de nombreux cas à la confiscation de navires de sauvetage. En Espagne également, les autorités ont empêché des navires de sauvetage d'ONG de venir en aide à des personnes en danger en Méditerranée.



L'équipage du Sea Watch 3 en mission de sauvetage. Les réfugié·e-s dérivait à bord d'un bateau pneumatique en mauvais état dans les eaux internationales, à environ 27 miles nautiques au large de Sabratha, en Libye.

▷ La réalité au sein de l'Europe est-elle également dramatique ?

◁ En effet, c'est le cas notamment à la frontière franco-italienne. Dans les Alpes enneigées, des réseaux de solidarité ont organisé des maraudes pour repérer les personnes en détresse. Munis de skis ou de chaussures de montagne, les maraudeurs ont cherché à sauver des gens qui pouvaient périr dans le froid. Ils ont été visés par les autorités françaises.

▷ Au titre de quelles législations criminalise-t-on les personnes qui viennent en aide à des réfugié-e-s et des migrant-e-s ?

◁ La directive de l'Union européenne dite de facilitation, entrée en vigueur en 2002, visait en premier lieu à sanctionner le trafic d'êtres humains et l'activité des passeurs. Or, malheureusement, dans cette directive, la clause d'exemption humanitaire, qui reconnaît que certaines personnes agissent pour venir en aide à autrui, est seulement discrétionnaire. Donc les États peuvent ne pas l'avoir inscrite dans leur législation. C'est le cas en Suisse, où la directive de facilitation s'applique au titre de son appartenance à l'espace Schengen, et qui ne prévoit pas d'exemption humanitaire dans la loi.

▷ Pourtant, les États ont un devoir positif de protéger les personnes qui défendent les migrant-e-s et les réfugié-e-s !

◁ Tout à fait. Ce devoir des États est aussi inscrit dans le droit à la liberté d'expression et au rassemblement prévu par la Déclaration universelle des droits de l'homme. En outre, la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains demande de créer un environnement protecteur pour les personnes qui cherchent à mettre en lumière les violations des droits humains commises par les autorités. Dans cette déclaration, l'ONU appelle tous les États à protéger ces personnes et à ne pas les poursuivre pour leurs activités. En

criminalisant les actes de solidarité, les États ne respectent pas l'esprit du droit international.

▷ Que devraient faire les États européens ?

◁ Les États devraient modifier leur législation nationale de façon à ce que le délit de facilitation d'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers ne soit pas utilisé contre des gens qui ne sont pas des passeurs, mais qui viennent simplement en aide à d'autres personnes. La législation doit donc stipuler que seules les personnes qui tirent un profit matériel injuste de l'aide aux personnes sans statut légal soient condamnées. Le mot « injuste » est important car il permettrait que des chauffeurs de taxis, des bailleurs ou des vendeurs, par exemple, ne soient pas poursuivis parce qu'ils ont simplement fait leur travail. Il faudrait aussi que l'Union européenne modifie la directive dite de facilitation en y inscrivant une obligation pour les États de prévoir une exemption humanitaire.

▷ La Suisse est-elle particulièrement rigide au niveau européen ?

◁ Oui, en Suisse on condamne non seulement le passage à la frontière, mais aussi le simple fait d'apporter une aide à la personne une fois que celle-ci est vraiment sur le territoire. Conduire quelqu'un quelque part ou l'héberger pour qu'il ne dorme pas dehors y est punissable. L'application très stricte des retours Dublin est une autre particularité de la Suisse. Un taux élevé de personnes se retrouvent dans des situations d'irrégularité sur le territoire suisse au titre des accords de Dublin, et celles et ceux qui leur viennent en aide sont également condamnables. Enfin, une dernière particularité est d'ordre procédural. Les ordonnances pénales immédiates permettent aux procureurs d'appliquer très facilement l'article 116, hors de ce qu'ils considèrent comme une procédure

criminelle lourde. Malgré tout, quand des personnes comme Annie Lanz ou Lisa Bosia Mirra décident de s'opposer aux amendes qui sont prononcées contre elles, ces dernières se retrouvent aux prises avec des procédures judiciaires extrêmement longues.

▷ Souvent des personnes elles-mêmes étrangères viennent en aide à des gens de leur communauté ou de leur famille et sont ensuite condamnées pour cela.

◁ Oui, un nombre important d'étrangers, parfois en situation de séjour irrégulière ou précaire, par exemple en attente d'un permis B, sont condamnés à payer une amende parce qu'ils aident un ami ou un membre de la famille. Et contrairement à des personnes comme Lisa Bosia Mirra ou le pasteur Norbert Valley, qui ont une certaine notoriété et peuvent donc se permettre de partir en procès, ces personnes ne vont pas le faire. Elles vont payer l'amende pour ne pas rencontrer d'autres problèmes alors que leur situation est déjà précaire.

▷ Les statistiques de l'asile en Europe sont ridiculement basses, pourquoi s'en prendre aux personnes solidaires des réfugié-e-s ou des migrant-e-s ?

◁ Il y a une sorte d'obsession pour un contrôle migratoire strict, on l'observe particulièrement aujourd'hui en Grèce. Comme les autorités nationales limitent l'accès à des manières régulières d'accéder à leur territoire, les personnes en quête de protection sont forcées de prendre des routes plus dangereuses, et irrégulières. Non seulement les États ne gèrent pas l'arrivée des personnes qui recherchent une protection en conformité avec le droit d'asile, mais ils s'attaquent aussi à celles et ceux qui sont solidaires des exilés. Ils procèdent ainsi à un contrôle migratoire indirect. |

**Chercheuse à Amnesty International et coauteure du rapport « Compassion sanctionnée : la solidarité devant la justice au sein de la forteresse Europe ».*

South Side Story

Étiquetée « capitale du crime », Chicago reste la ville américaine où l'on recense le plus d'homicides. Elle fourmille aussi d'initiatives associatives visant à enrayer cette violence, comme celle de Future Ties. Correspondance de Sophie Boutboul à Chicago

Greg Lanjston le dit simplement : il n'aurait jamais été le jeune homme de 14 ans qu'il est aujourd'hui sans l'appui de Jennifer Maddox. Cette policière a créé Future Ties en 2011, un centre d'accueil associatif pour les enfants et adolescent.e.s d'un quartier du South Side, zone défavorisée de Chicago, à majorité afro-américaine. « Jennifer a été un mentor pour moi », sourit Greg, regard noir en amande et cheveux courts crépus, alors qu'il prend sa première leçon de barbier. C'est l'un des ateliers supervisés par Jennifer, dans l'église

mitoyenne du complexe immobilier dans lequel habite Greg. « Jennifer m'a aidé à me sentir plus libre, affirme l'adolescent, à me sociabiliser avec plus de jeunes de mon âge. La rencontrer a été un tournant dans ma vie. C'est elle qui m'a proposé de m'inscrire au basket. C'est grâce à elle que je suis un bon joueur et que je suis quelqu'un de bien aujourd'hui ».

Quand il avait 5 ans, Greg a emménagé à Parkway Gardens avec ses parents et ses deux frères aînés, dans ce vaste ensemble immobilier de 3000 habitants. Sa mère, Crystal, s'est vite inquiétée : « Au début,

je laissais les enfants aller dehors, puis je le leur ai interdit. J'étais triste mais j'avais trop peur que quelqu'un essaye de les taper ou de les racketter. »

Lutter contre l'insécurité | Policière mais aussi agente de sécurité dans ce complexe d'immeubles, Jennifer, 47 ans, est elle-même mère de famille. Elle remarque alors l'absence d'aires de jeux dans cet espace clos par de grands portails. Sur son temps libre, celle qui est née dans le South Side, et qui y vit toujours, réfléchit à une solution. « Le



Policière et agente de sécurité, Jennifer voulait un endroit où les enfants ne s'ennuieraient pas et où ils seraient en sécurité.



Greg, fan de basket, essaie de trouver sa voie à Future Ties.

programme qui existait par le passé a été abandonné», souligne Jennifer, petit gabarit, coupe courte et yeux d'un bleu-gris aussi clair qu'intense. «J'ai fait une proposition au bailleur : avoir un endroit où les enfants ne s'ennuieraient pas et où ils seraient en sécurité. Il a été d'accord tant que je gérais tout financièrement, puis c'est devenu bien plus.»

Désormais, les 5-12 ans sont reçu-e-s du lundi au vendredi, de 15 heures à 20 heures, après l'école, dans ce vaste sous-sol d'immeuble aux murs décorés de posters faits maison comme ce «*Be yourself*» (soyez vous-même) écrit en lettres dorées. Ils y font leurs devoirs sous la supervision de l'enseignante Miss Lewis, s'adonnent au yoga ou à la méditation, ont accès à des ordinateurs, prennent un repas chaud... Et quand il fait beau, c'est course de relais dehors ou sur le toboggan.

Greg a passé la moitié de son enfance à Future Ties avec ses deux grands frères. Grâce à la formation de barbier du centre, une indemnité financière lui sera délivrée. Il a prévu de mettre l'argent de côté pour l'université. «Ici, j'essaie de trouver ma voie», souligne celui qui rêve de devenir basketteur professionnel.

La policière a d'abord financé Future Ties sur ses propres deniers avant de recevoir des dons et des bourses de l'université de Chicago pour rémunérer six salariées, toutes des mères du quartier. Des centaines de jeunes ont été marqué-e-s par leur passage auprès de Jennifer et son équipe. Dès qu'elle sort de sa voiture des gamin-e-s s'arrêtent, la saluent, l'enlacent... Tous les enfants et adolescent-e-s suivent ou ont suivi plusieurs programmes : le soutien scolaire, la formation de barbier, le stage d'été pour les 16-19 ans avec, au menu, ateliers et actions de solidarité.

Des ateliers tremplins | Damarius, 18 ans, le grand frère de Greg, a participé à ce programme en 2018. «Cela

m'a aidé à être prêt pour le monde réel. On m'a épaulé pour écrire mon CV. Le moment le plus marquant reste notre visite dans un refuge pour personnes sans-abri. Une leçon de vie : cela peut arriver à tout le monde de se retrouver sans ressources, remarque Damarius d'une voix douce. Jennifer, c'est une super héroïne, elle sauve la jeunesse d'ici. En suivant ses ateliers, j'ai trouvé un travail dans un fast-food et j'économise pour aider ma famille et pour l'université.»

Crystal, 32 ans – la mère de Greg, Regi et Damarius – travaille dans un restaurant et son mari dans le bâtiment. «J'ai toujours voulu garder mes garçons éloignés de la rue. Grâce à Jennifer, Damarius a eu son premier job, Regi a fini sa formation de barbier et Greg commence la sienne. La cause que défend Jennifer – se battre pour le futur de nos enfants – est noble. Je peux l'appeler dès que j'ai un problème.»

La présence de Jennifer contribue également à apaiser les relations entre la police et les jeunes, dans une ville connue pour ses violences policières à l'encontre des personnes noires ou latinos. «Je sais maintenant qu'il y a de bons policiers, elle en est l'exemple», pointe Damarius. Le cadet de la fratrie, Régi, 15 ans, note une évolution : «Avant, je pensais que les policiers étaient tous pareils, mais je réalise que non.»

Les secondes chances | Jennifer milite pour que chaque enfant connaisse ses droits en cas d'arrestation. L'été, les ados suivent un atelier sur ce sujet. Mais dès le printemps, elle les a sensibilisé-e-s : «Est-ce que vous savez ce que ça veut dire, garder le silence ?» «Non, pas vraiment», répondent certains. «Vous marchez dans la rue, vous voyez des gens courir, est-ce que vous courez aussi ?», s'enquiert Jennifer. «Peut-être. Ça dépend de la situation, rétorque Mekaëla, 19 ans, casquette jaune fixée sur la tête. Je veux rester en sécurité, donc oui, je

vais courir.» Jennifer rebondit : «Mais, tu n'as fait de mal à personne.» Elle se place derrière Mekaëla et assène, en prenant une voix sévère, avec un débit de parole accéléré : «Imagine que des policiers t'attrapent et te disent : "Pourquoi vous étiez avec ces gens ? Pourquoi vous couriez ? Vous fuyiez qui ? Est-ce que c'est votre petit ami là-bas ? Vous êtes avec lui ?"» Puis, en reprenant son ton calme naturel : «La police peut vous poser plein de questions. Il faudra alors dire : "Je ne parlerai pas jusqu'à ce que mon avocat arrive." Parce que tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous. Ne résistez pas et ne leur parlez pas.»

Jennifer met aussi un point d'honneur à ce que chacun en apprenne davantage sur soi-même, sur les gestes de premiers secours, mais aussi à ce qu'ils rencontrent des chefs d'entreprise pour prospecter. «Les secondes chances, c'est important. Beaucoup de jeunes de quartiers défavorisés de Chicago sortent de prison et veulent travailler, mais quand on leur nie l'accès à l'emploi, ils sont poussés dans leurs anciens travers.»

Jon, 26 ans, bénévole à Future Ties, vient chercher sa nièce et son neveu : «Ici, c'est une zone sans violence. Si un enfant a un désaccord, il parle ou demande de l'aide. C'est un grand soulagement d'avoir ce centre.» Brejay, 17 ans, béret rouge et cheveux au carré, acquiesce : «Je viens ici depuis mes 5 ans. J'ai reçu du soutien scolaire, fait un atelier de ramassage de déchets, un stage au commissariat. Ça donne un sentiment d'appartenance, d'être à Future Ties.» Greg continue d'épargner pour l'université et de s'entraîner au basket chaque jour à son retour du collège. Quant à Jennifer, elle a fait une offre d'achat pour un bâtiment dans le South Side afin d'épauler encore plus d'enfants. «Je veux continuer à aider les jeunes à accomplir leurs rêves, pour qu'ils changent la manière dont ils se voient eux-mêmes et dont l'extérieur les voit.» |

« Une chance extraordinaire »

Début juin, Manon Schick quittait ses fonctions après presque dix ans en tant que directrice de la Section suisse d'Amnesty International. Alexandra Karle en prend aujourd'hui la tête. Interview croisée de deux militantes convaincues, qui évoquent autant le passé que l'avenir.

Propos recueillis par Carole Scheidegger

▷ **AMNESTY:** Le changement a eu lieu en plein milieu de la crise du coronavirus – est-ce une bonne idée ?

◁ **Manon Schick:** Le Comité exécutif a choisi Alexandra Karle en janvier 2020 et s'est mis d'accord avant le début de la crise sur le changement de direction pour le début du mois de juin. Je dois admettre que cela aurait été plus

complicé avec une personne de l'extérieur. Mais la meilleure candidate s'est révélée être une personne interne, déjà membre de la direction. Je ne doute donc pas que la transmission se passera bien, même en plein milieu d'une crise sanitaire et des droits humains.

◁ **Alexandra Karle:** Je pense que nous aurions toutes les deux imaginé une

situation plus sereine. Il aurait bien sûr été plus agréable de se voir personnellement pendant cette période de transition. Mais je connais bien l'organisation et je suis également très impliquée au niveau international. En tant que responsable de la communication, j'ai également beaucoup travaillé ces dernières semaines sur la crise du coronavirus et des droits humains.



Manon Schick (à gauche) est remplacée à la tête d'Amnesty Suisse par **Alexandra Karle**, qui connaît bien l'organisation puisqu'elle y a occupé le poste de directrice de la communication.

▷ Comment vous motivez-vous chaque jour dans votre travail, parfois difficile, en faveur des droits humains ?

◁ **M.S.** Cela a été une chance extraordinaire de travailler à un tel poste. J'ai pu agir, je n'ai pas eu à me contenter de regarder en silence. Bien sûr, il y a eu des revers et des moments incroyablement tristes. Mais il y a aussi eu de nombreux moments heureux, où nous avons vu les droits humains se renforcer. Les droits des homosexuels ont été consolidés, les jeunes se sont mobilisés contre le changement climatique, la grève des femmes a connu une ampleur sans précédent : ce sont autant d'événements très motivants.

◁ **A.K.** J'ai par le passé travaillé comme journaliste, ce qui m'a amenée à faire des reportages dans des régions en guerre et en crise. Je peux aujourd'hui contribuer activement à améliorer le monde. Je suis une optimiste convaincue, sans pour autant fermer les yeux sur tous les défis actuels. Mais les nombreux petits succès que nous remportons me motivent : par exemple, lorsque des personnes sont libérées de prison ou ne sont plus poursuivies en justice. Même pendant la crise du coronavirus, la solidarité de voisinage, par exemple, montre que les gens ont de l'empathie. La crise révèle aussi notre part d'humanité.

▷ Alexandra Karle, quelles sont vos priorités ?

◁ **A.K.** Premièrement, nous voulons traverser la crise aussi indemnes que possible. Toutefois, je me réjouis de l'engagement dont ont fait preuve les employés et les membres actifs, même pendant la période de confinement. Aussi étrange que cela puisse paraître, cette crise nous fait également avancer dans certains domaines, comme l'activisme numérique. À l'avenir, Amnesty International devra susciter l'intérêt d'un plus grand nombre de personnes, des jeunes notamment, en recourant aux outils

numériques. Et en même temps, nous voulons que les militantes et militants de longue date restent avec nous. Je ne prévois pas de changement brusque de direction. Au niveau international et national, comme tous les cinq ans, le moment est venu d'élaborer une nouvelle stratégie. Nous y incluons de nouveaux sujets, tels que la crise climatique ou les nouvelles technologies.

▷ Amnesty peut-elle vraiment faire une différence dans le monde ?

◁ **M.S.** Le traité sur le commerce des armes (TCA) montre que la lutte pour les droits humains est un combat à très long terme. Un collègue du Secrétariat international à Londres, Brian Wood, a eu l'idée d'un traité de contrôle du commerce des armes il y a près de 30 ans. Contre toute attente, Amnesty, en collaboration avec d'autres organisations, a fait avancer ce projet et les Nations unies ont finalement adopté cet accord. Amnesty peut influencer le monde, autant à l'échelle planétaire qu'à l'échelle de la vie d'une seule personne.

◁ **A.K.** Un autre exemple est celui des droits des femmes. La section irlandaise d'Amnesty s'est battue pour que les femmes aient accès à l'avortement, ce qui est désormais possible. En Suisse, nous avons mené l'année dernière une enquête sur le nombre de femmes touchées par les violences sexuelles. L'enquête a donné lieu à un débat de société. Il faut maintenant espérer que le droit pénal sexuel sera également adapté. Nous avons cette capacité de lancer des débats sociétaux pour produire du changement !

▷ Manon Schick, avez-vous un conseil à donner à Alexandra Karle ?

◁ **M.S.** Faire preuve de patience ! (*rires*) J'ai moi-même dû apprendre à être plus patiente. Je sais qu'Alexandra est persévérante, passionnée et compétente – mais quand on défend les droits humains, il faut aussi de la patience. Nous

voulons toujours que les choses avancent plus vite qu'elles ne le font dans la réalité. L'initiative pour la responsabilité des entreprises en est un bon exemple. Quand je suis devenue directrice, on en parlait déjà ; il y a eu une pétition, puis l'initiative. Nous aurions dû voter dessus il y a trois ans déjà.

▷ Où en êtes-vous aujourd'hui professionnellement ?

◁ **M.S.** Je vais tout d'abord prendre des vacances – pour autant que cela soit possible avec la pandémie. J'irai à la montagne, en Suisse et réfléchirai à la manière de poursuivre ma carrière. Je suis maintenant à peu près à mi-chemin de ma vie professionnelle. Une possibilité serait de retourner là d'où je viens : le journalisme et la communication. Pour le moment, c'est une période de crise, nous verrons. À Amnesty, j'ai acquis des compétences que je n'avais pas auparavant : diriger une équipe, motiver les gens, montrer une direction. Je pourrai les utiliser dans un autre contexte.

▷ Que souhaitez-vous dire aux militant-e-s d'Amnesty ?

◁ **M.S.** Restez-nous fidèles !

◁ **A.K.** Je voulais dire la même chose !

◁ **M.S.** Nous avons tellement de chance avec Amnesty, nous pouvons compter sur des soutiens et des militants extrêmement loyaux. Certaines personnes sont avec nous depuis des décennies ; Amnesty fait partie de leur vie. Elles donnent leur temps, leur argent ou leur passion. Amnesty ne serait rien sans ces personnes.

◁ **A.K.** Je suis très impressionnée par l'énorme engagement des militants qui donnent de leur temps. Je connais beaucoup d'entre eux en Suisse alémanique. Je veux les connaître encore mieux en Suisse romande ou au Tessin. C'est formidable que tant de personnes travaillent pour les droits humains avec Amnesty. Nous pouvons en être fières. |

Au nom de la terre

Invitée par le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) pour discuter du statut des défenseuses environnementales, l'activiste brésilienne Claudelice Da Silva Santos se bat pour « le droit à la vie et à la terre », à ses yeux indivisibles. **Portrait.** Par Emilie Mathys

© Miguel Bueno pour le FIFDH



La Brésilienne Claudelice da Silva Santos dénonce les violations des droits humains résultant de l'accapement de terres, de l'exploitation forestière et de crimes contre l'environnement. Son militantisme lui vaut d'être régulièrement menacée.

C'est dans une salle presque vide du théâtre Pitoëff que Claudelice Da Silva Santos nous rejoint, là où habituellement journalistes, invité·e·s et public du Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) se rencontrent, échantent, festoient. Nous sommes à la mi-mars, le coronavirus est déjà passé par là, forçant le milieu culturel à se repenser en un temps record.

Le panel dans lequel l'activiste brésilienne était censée intervenir a lui aussi été annulé. Qu'importe, la lutte continue, même devant un public réduit. Originaire de l'État de Pará, en Amazonie brésilienne, Claudelice et sa communauté subissent de plein fouet la déforestation illégale et l'accapement des terres indigènes. Les conséquences sur l'environnement qui les entoure et, surtout, les êtres humains qui y vivent, sont terribles. «C'est une région très reculée, il est compliqué d'avoir un contrôle sur ce qui s'y passe. Beaucoup d'abus sont commis», soupire Claudelice Da Silva Santos, précisant par la voix du traducteur qui l'accompagne que le Pará est le deuxième État du Brésil où l'esclavage moderne est le plus répandu.

Si aujourd'hui la militante à la mèche blonde parcourt le monde pour tirer la sonnette d'alarme, son activisme s'est d'abord déployé au sein même de sa communauté. Jusqu'en 2011, année lors de laquelle son frère et sa belle-sœur, eux aussi défenseur et défenseuse de l'environnement, sont assassiné·e·s. «Cette tragédie a eu un très fort retentissement

au sein de l'État. L'opinion publique a fait pression sur les autorités pour qu'elles investigent sur ce double meurtre. Paradoxalement, en raison de cette pression, les investigations ont été bâclées et seules trois personnes ont été arrêtées. Les autres coupables sont toujours en liberté. Mais cela aura au moins permis de comprendre comment de tels crimes ont pu être orchestrés», explique Claudelice, qui poursuit actuellement des études de droit.

Les affaires de ce genre sont malheureusement nombreuses dans cette région, connue pour être l'une des plus dangereuses pour les défenseurs et défenseuses de l'environnement. Elles restent, pour la majorité, oubliées. L'émotion perceptible dans la voix, la défenseuse poursuit : « Continuer le combat directement après le meurtre de mon frère était trop dangereux. Il y a eu une période de mutisme durant laquelle nous sommes restés dans l'ombre. Puis de nouveaux massacres ciblés ont été perpétrés. » Quand on lui demande si parfois la peur prend le dessus dans son combat, la militante explique que celle-ci disparaît dès lors que ce sont « nos amis qui se font tuer ». En octobre 2019, elle aussi a été la cible de menaces, sans doute des mêmes personnes qui ont assassiné son frère et sa belle-sœur. Elle insiste : « Se taire, c'est les laisser gagner. » Claudelice et les autres activistes dénoncent sans relâche aux autorités municipales les déforestations illégales, les incendies volontaires et l'accaparement des terres indigènes, et tentent de sensibiliser les Occidentaux à la provenance des produits que l'on trouve sur nos étagères. Car nombre d'entre eux sont issus de multinationales directement impliquées dans la déforestation illégale.

Environnement et droits humains | Tandis que l'Occident prend aujourd'hui conscience des conséquences du réchauffement climatique non seulement sur l'environnement,

mais également sur les droits humains, les peuples autochtones subissent ces bouleversements depuis longtemps. « J'ai toujours considéré que droits humains et environnementaux sont intrinsèquement liés », souligne l'activiste brésilienne. « On ne défend pas l'environnement car la nature est belle, mais parce qu'il représente notre terre, d'où nous tirons notre nourriture, le milieu où on vit. Notre existence en dépend : lorsqu'on vole nos terres, on attaque directement notre droit à la vie car nous n'avons plus de moyens de subsistance ! » Et puis, en tant que femme, le lien avec la nature est d'autant plus fort, rappelle Claudelice. « Nous sommes plus maternelles, on s'occupe différemment de la famille. Nous envisageons la forêt non pas comme un amas de plantes, mais comme une alliée qui nous offre de quoi nous soigner. » Malheureusement, son statut de défenseuse de l'environnement la rend d'autant plus vulnérable et exposée aux menaces. Car, dans le plus grand pays d'Amérique du Sud, où l'image de la femme au foyer demeure prédominante, il est encore mal vu que les femmes luttent et manifestent au lieu de rester chez elles. « J'ai deux filles de 12 et 18 ans et, quand je me rends à l'extérieur du Brésil, la première question qu'on me pose est "avec qui tu les as laissées ?", déplore Claudelice Da Silva Santos. Cette pression sociétale est aussi

une forme de violence. On considère que l'on prend des risques inutiles... » Malgré tout, la relève semble assurée, ses filles l'accompagnant déjà aux manifestations. À cette évocation, le visage de l'activiste s'éclaire, pour la première fois depuis le début de l'entretien.

Luttes convergentes | Nominée en compagnie du chef indigène Raoni et de la militante LGBTI Marielle Franco pour le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2019, Claudelice se réjouit de la convergence des luttes dans un Brésil où les violations des droits humains ne cessent de s'aggraver depuis l'arrivée au pouvoir en 2019 de Jair Bolsonaro. « Les problèmes ne sont pas apparus avec Bolsonaro, mais avant, en faisant pression, on pouvait encore obtenir des concessions sur nos revendications. Aujourd'hui, tous les activistes sont menacés », rappelle Claudelice. « On ne peut plus manifester sans risquer de se prendre une balle dans la tête ou de se faire gazer. » La Brésilienne dénonce le discours de Bolsonaro qui consiste à discréditer les luttes sociales dites « d'extrême gauche », accusant les pauvres d'être responsables de la déforestation, et les ONG de mettre volontairement le feu à la forêt pour faire parler d'elles. Si Claudelice n'espère rien du gouvernement, elle compte sur la pression internationale pour le faire plier. |

La déforestation s'accélère

Début janvier, l'Institut national de recherches spatiales du Brésil (INPE) publiait un rapport alarmant : alors que Jair Bolsonaro est au pouvoir depuis bientôt une année et demie, la déforestation en Amazonie brésilienne a touché 9166 km² en 2019, soit une augmentation de 85 % par rapport à 2018. Climatocseptique assumé, le président d'extrême droite considère les campagnes internationales de défense de l'Amazonie comme des atteintes à la souveraineté du Brésil. Selon lui, elles masqueraient une volonté de la part de certains pays de se saisir des richesses que contient son immense forêt. Dès son arrivée à la tête du gouvernement, Jair Bolsonaro avait annoncé son intention d'ouvrir les territoires indigènes à l'exploration minière ou pétrolière, voire à l'agriculture extensive. EM



Violences physiques et électrochocs sont monnaie courante dans la prison de Mangaung que gère G4S.

Des détenus qui valent de l'or

Présenté au FIFDH, « Prison for Profit » met en lumière les abus commis par la multinationale anglaise G4S, une entreprise de sécurité qui gère des prisons privées. Rencontre avec la journaliste irlandaise Ruth Hopkins, à l'origine du documentaire. Par Emilie Mathys

▷ **AMNESTY** : Comment en êtes-vous venue à vous intéresser la thématique de la privatisation des prisons ?

◁ **Ruth Hopkins** : À l'époque je vivais en Afrique du Sud et travaillais pour l'organisation Wits Justice Project, notamment sur la justice pénale. J'ai visité beaucoup de prisons et, un jour, j'ai découvert la prison de Mangaung et les terribles abus qu'y subissent les prisonniers (électrocutions, injections forcées de médicaments antipsychotiques, isolement prolongé, etc.). J'ai trouvé intéressant que cet établissement pénitentiaire soit géré par une société britannique (*ndlr* : G4S, présente dans 90 pays, est la troisième plus grande entreprise privée au monde). À partir de là, a débuté une enquête qui a duré huit ans, au cours de laquelle j'ai récolté de nombreux témoignages glaçants, de détenus comme de gardiens.

▷ **Les détenus sont considérés comme des entités commerciales. Comment G4S en tire-t-elle profit ?**

◁ G4S facture à l'État un montant par jour pour chaque prisonnier. En plus de cela, le gouvernement paie pour la nourriture, l'éducation, l'entretien des infrastructures. Selon le contrat (d'une durée de 25 ans), G4S pourrait ajouter une infinité d'éléments à la facture, comme de nouveaux cours. Sauf que notre enquête

a révélé que les prisonniers ne recevaient pas de nombreuses choses auxquelles ils avaient droit, comme de la nourriture. C'est très facile de gonfler les prix, c'est là que la corruption entre en jeu. Si l'objectif de l'État était de réduire les coûts en faisant appel à une entreprise privée, c'est tout le contraire qui s'est produit. Ceux-ci ont explosé.

▷ **En quoi ce taux de violence bénéficie à G4S ?**

◁ Ce n'est qu'une spéculation car je n'ai aucune preuve qu'il y a une politique officielle à ce sujet, mais on peut se demander où réside l'intérêt de G4S de ne rien faire contre ces abus ? Car si l'entreprise travaillait réellement à la réhabilitation des détenus, elle n'aurait alors plus de raison d'être. D'où son intérêt de maintenir des niveaux de violence élevés. À noter que G4S nie complètement les abus commis dans les prisons qu'elle gère.

▷ **À qui revient la responsabilité de ces mauvais traitements ? À l'État ? À G4S ?**

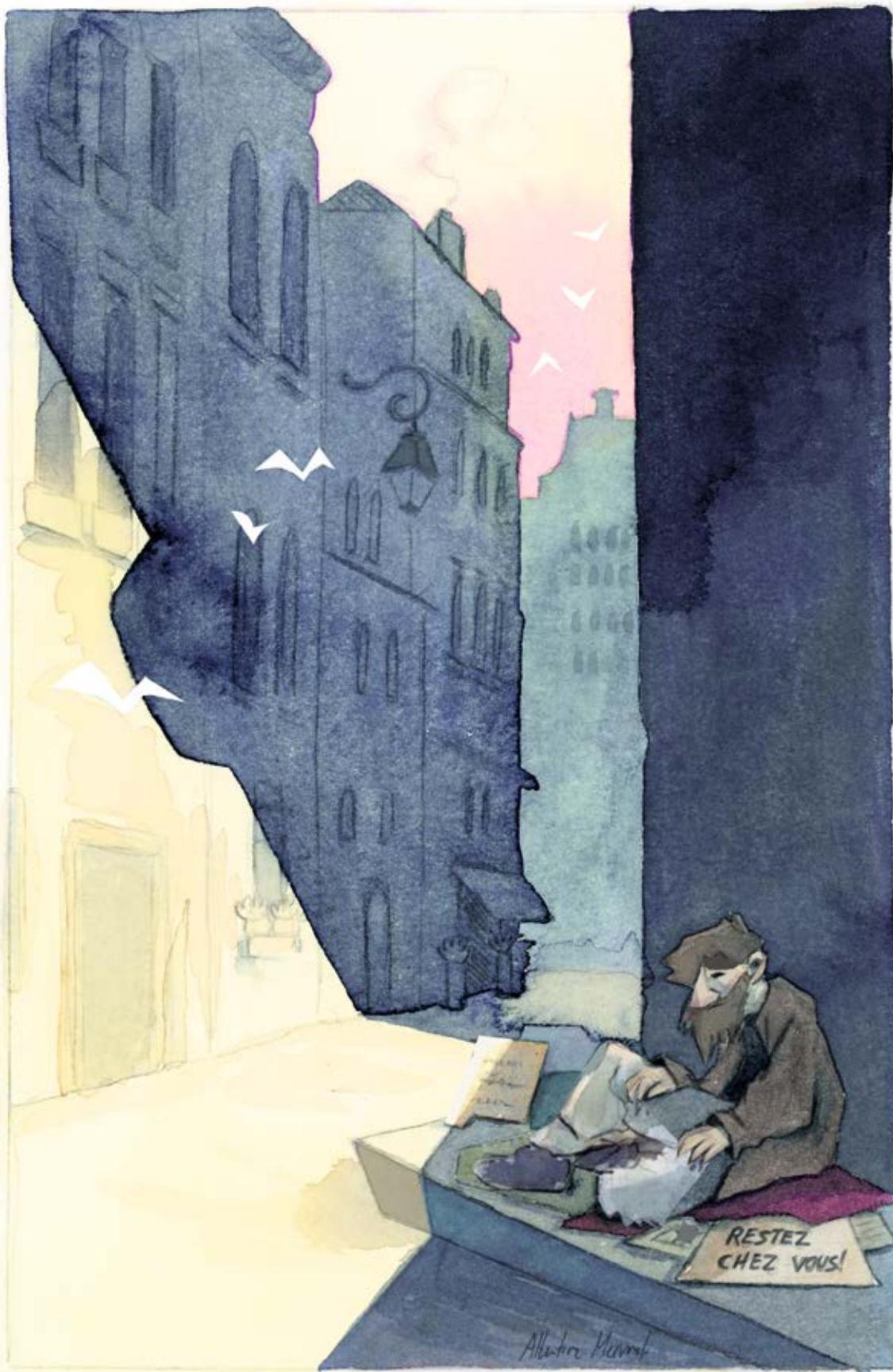
◁ À mes yeux, l'entreprise et le gouvernement doivent tous deux être tenus pour responsables. Déléguer la gestion d'une prison à une entreprise est intéressant pour le gouvernement car cela lui permet d'externaliser les risques, mais cela

devrait être interdit. L'État a le devoir de fournir aux prisonniers des conditions de détention décentes. C'est un droit humain fondamental, mais c'est aussi dans l'intérêt de la société. Si vous traitez les prisonniers comme des animaux, lorsqu'ils sortiront de prison, ils agiront comme des animaux, avec pour conséquence un taux de criminalité toujours plus élevé.

▷ **Lors de votre venue à Genève dans le cadre du FIFDH, vous avez lancé The Private Security Network, un réseau international de journalistes d'investigation.**

◁ J'ai beaucoup travaillé sur le film, j'ai également publié un livre à ce sujet (*ndlr* : *Misery Merchants*), et j'ai réfléchi en termes d'impact. G4S gère des prisons dans trois pays (Grande-Bretagne, Australie et Afrique du Sud) et détient également des contrats liés à l'immigration, aux zones de guerre, et même à des foyers pour les sans-abri. Or, cette entreprise a de terribles antécédents partout dans le monde. J'ai donc collecté des fonds et recruté une trentaine de journalistes de 20 pays pour continuer à enquêter sur ce sujet. |

« Prison for Profit », de Ilse et Femke van Velzen, 2019, 83 minutes.
www.privatesecurity.network



© Albertine Mermel

Albertine Mermel

Couvertures

Éloge de la diversité

Il est temps que je te dise est une émouvante lettre du Canadien David Chariandy à sa fille, noire, de 13 ans, sur le racisme ordinaire. Un racisme qui ne diffère pas beaucoup entre les quartiers sensibles de Paris et de Bruxelles, ou même Loèche-les-Bains, où le célèbre écrivain afro-américain James Baldwin, cité par Chariandy, a séjourné dans les années 60, subissant moqueries et préjugés. L'auteur canadien, dont les parents sont originaires de Trinité-et-Tobago, a grandi à Vancouver, une ville réputée ouverte, mais qui ne parvient pas non plus à guérir complètement de ce virus raciste. Avec sagesse et tendresse, David Chariandy raconte son histoire en se souvenant de celles et ceux qui ont dû persévérer dans l'adversité pour ouvrir les portes de la diversité, apportant malgré tout un message d'espoir. Déo Negamiyimana



Il est temps que je te dise : Lettre à ma fille sur le racisme, David Chariandy, traduit de l'anglais (Canada) par Christine Raguet, Éditions Zoé, 2020, 112 p.

La responsabilité européenne

Envoyé en mission onusienne sur l'île de Lesbos en mai 2019, Jean Ziegler en profite pour recueillir observations et témoignages de migrant·e·s. Quotidiennement soumis·es à des traitements inhumains, ces femmes et ces hommes ont déjà survécu à des mois ou des années de guerres, de faim, de torture, pour ensuite connaître les *push-backs* (ces opérations violentes de refoulement visant à dissuader les réfugié·e·s d'atteindre les côtes de l'UE). Le sociologue n'hésite pas à comparer le camp de Mória à un camp de concentration, et met en cause les organisations mandatées par l'UE ainsi que l'OTAN, les gardes-côtes grecs et turcs, les polices, la corruption, et la politique migratoire européenne. Seules de courageuses ONG et des habitant·e·s des îles interviennent en faveur des réfugié·e·s. Paola Hürlimann



Lesbos, la honte de l'Europe, Jean Ziegler, Éditions du Seuil, 2020, 144 p.

La voix des colonisé·e·s

Des premières colères populaires aux guerres d'indépendance, la série documentaire « Décolonisations », sur Arte, retrace 150 ans d'histoire de la décolonisation racontée, pour une fois, par les colonisé·e·s. Par Candice Georges

« Ça commence quel jour la lutte, d'où, l'étincelle qui mène à la révolte ? » Ces mots prononcés par le narrateur Reda Kateb dès le début du premier épisode résument le dessein de cette série documentaire : inverser les perspectives traditionnelles et raconter l'histoire du point de vue des colonisé·e·s.

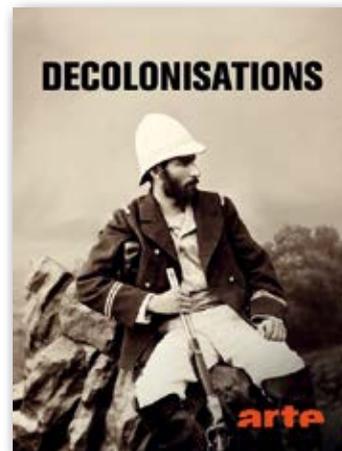
À travers cette fresque captivante, les réalisateurs Marc Ball et Karim Miské, et l'historien Pierre Singaravélou, ont choisi de rendre compte de la diversité des réactions sociales et politiques face à cette intrusion étrangère. Pour retracer ces deux siècles de combat, ils ont construit un récit marqué par une série de destins de femmes et d'hommes, et de combats emblématiques sur les continents asiatique et africain.

Des premières guerres d'indépendance, comme la révolte des Cipayes en Inde en 1857, à la proclamation de la République du Rif (1921-1926) au Maroc, en passant par la victoire d'Hô Chí Minh à Dien Bien Phu en 1954, la série documentaire met en évidence les similitudes et les continuités de ces luttes anticoloniales, qui se perpétuent aujourd'hui encore.

Si l'idée d'indépendance s'est parfois faite au prix de luttes armées, les archives utilisées montrent que certains des plus grands mouvements de résistance furent également culturels et pacifiques. En témoignent ces archives du tournoi de football de 1911 qui, remporté par une équipe indienne jouant pieds nus face

aux Anglais, cristallise la fierté et les rêves d'indépendance de tout un peuple. Ou la fameuse Marche du sel de Ghandi en 1930, soutenue par la poétesse Sarojini Naidu, qui visait à protester contre la taxe sur le sel imposée par l'Empire britannique, et plus largement contre son occupation.

Au fil de ses trois épisodes rythmés par des références musicales entraînantes et contemporaines, les auteurs mettent en lumière la complexité de ce long processus d'émancipation qui a mené à l'indépendance. Ils nous rappellent que la décolonisation a commencé « au premier jour de la colonisation » et que les peuples occupés, aussi différents fussent-ils, se sont inspirés les uns des autres au service d'une même lutte, d'un destin commun. |



Décolonisations, série documentaire de Karim Miské et Marc Ball, 2019, 160 minutes.

La déviance au féminin

Au XIX^e siècle, pour une femme, afficher le moindre signe de déviance relève de l'imprudence. Dans une société dominée par les pères et les époux, les femmes sont vite privées de toute liberté. Avec *Le bal des folles*, Victoria Mas nous ouvre les portes de la Salpêtrière, où est internée Eugénie, une jeune fille issue de la bourgeoisie et envoyée à l'asile par son père lorsqu'il découvre qu'elle dialogue avec les morts. Dans cet hôpital synonyme de prison, le célèbre professeur Charcot est en charge de soigner les femmes atteintes de «maladie mentale». Le neurologue est un adepte de l'exposition des «folles», et c'est autour de l'une de ses expérimentations, le bal de la mi-carême – un événement mondain auquel se presse un Tout-Paris avide

de sensations – que s'articule le roman.

Sur la base d'éléments historiques, l'ouvrage relate l'oppression quotidienne dont sont victimes les femmes d'une époque où il suffit d'un rien pour être qualifiée d'hystérique. Du moins par un homme, dont souvent ces dernières portent le nom. Comme le souligne l'auteure, la Salpêtrière est un dépotoir destiné à toutes celles coupables d'avoir une opinion.

Relatant les débuts de la psychiatrie scientifique française au travers de personnages vivants et de toutes conditions, Victoria Mas livre une œuvre puissante et engagée. Avec une écriture fluide et dépouillée, elle expose la condition féminine au XIX^e siècle. Car la maladie dont souffrent une grande partie des

«aliénées» est due à cette société masculine violentant les femmes et confinant celles qui osent déroger à la norme. Une époque où, sans homme, la femme est considérée comme une moins que rien. |

Charlotte Fama



Le bal des folles, Victoria Mas, Éditions Albin Michel, 2019, 251 p.

Vous avez dit «porter ses couilles» ?

Les couilles sur la table. Si ce titre audacieux paraît familier, c'est peut-être parce que cet ouvrage est une adaptation écrite d'un podcast passionnant du même nom, animé par Victoire Tuailon, journaliste française et également auteure du livre.

Un titre qui laisse peu de place au doute quant à la thématique abordée. Toutefois, on se laisse surprendre par la variété des sujets décortiqués au fil de ces 255 pages. La journaliste y traite, évidemment, des hommes, de la virilité, de la masculinité, et tente de répondre à une question centrale : «Qu'est-ce qu'être un homme, en France, au XXI^e siècle ?» Victoire Tuailon y esquisse des pistes, en s'appuyant sur des travaux de spécialistes en sciences sociales, pour remettre en question les stéréotypes de genre et les

injonctions à la virilité, la domination de certains hommes sur d'autres hommes, la violence ou encore l'éducation de nos garçons.

Les couilles sur la table permet aussi au fil des chapitres de comprendre que certaines réalités du quotidien, devenues banales, sont le résultat du système patriarcal dans lequel nous vivons. C'est le cas, par exemple, pour des expressions du langage courant : pourquoi «porter ses couilles» est-elle une expression qui définit une preuve de courage, qui impose le respect, et «se faire baiser» veut-elle dire «s'être bien fait avoir» ? C'est le cas encore de la charge mentale : pourquoi les femmes prennent-elles encore en charge, tacitement, la vie sociale de leur couple/famille et pourquoi est-ce à elles qu'incombe la responsabilité de se

souvenir des anniversaires, de prendre des nouvelles des aîné-e-s et d'organiser des repas ? Bref, un livre qui ne s'adresse pas uniquement aux hommes, mais à tout un chacun, que l'on soit engagé-e dans la lutte pour l'égalité ou non. Indispensable ! |

Clara Bryois



Les couilles sur la table, Victoire Tuailon, Éditions Binge Audio, 2019, 255 p.



© Ambroise Héritier

MÉTISSE

Nous avons rendez-vous sur l'esplanade de la Cathédrale. J'arrive quelques minutes avant l'heure convenue. Mecklit est déjà là ; elle me regarde approcher avec son sourire espiègle. C'est le début de l'été, elle porte un jean trois quarts bleu pétrole, un t-shirt blanc ventre nu flottant griffé d'un chiffre noir, et de grandes boucles d'oreilles créoles argentées. Ses cheveux crépus sont lâchés en une coupe afro volumineuse. Elle est plus grande que moi à présent. Elle aura quinze ans dans quelques jours, et cette vérité me traverse l'esprit : elle est devenue une femme. Une très belle jeune femme. Cela fait trois mois que je ne l'ai pas revue, peut-être quatre. Et dans ce laps de temps si court, elle m'a paru s'être métamorphosée.

Élancée, cette peau cannelle qu'ont certains métis, les lèvres pleines et les yeux rieurs. Ce qu'elle dégage est nouveau, aussi. À la voir emplie de cette énergie qu'amène la puberté, à découvrir cette beauté nouvelle, qui n'a plus rien à voir avec celle de l'enfance, je me sens soudain vieillie. Oui, à ce moment précis, pour la première fois, je me sens entrer dans une autre phase de vie.

Je me revois à son âge, premiers rouges à lèvres nacrés, cheveux décolorés crépés, veste en jean délavée, séries de bracelets de plastique et d'argent ; le corps lisse et hâlé, et sûrement ce même élan. Puis dans mon esprit défilent encore quelques

moments de ma vie : sur les bancs de l'université, dans l'eau de l'un des étangs de la contrée où j'ai grandi, avec ma fille, plus âgée de quelques mois que Mecklit et à laquelle je viens de donner la vie. Ces moments me paraissent lointains, comme s'ils appartenaient à une autre vie. Je fais sciemment le constat que ma jeunesse est derrière moi. J'accueille la nostalgie qui accompagne cette prise de conscience puis, émue, prends la main de Mecklit.

– Tu as changé, c'est incroyable ! Tu es très belle.

– Arrête !

– Il me semble que c'était hier que je te faisais des tresses pendant que tu buvais le biberon.

Elle rit tout en me prenant le bras :

– On va s'acheter à manger ?

Des bribes de son enfance défilent dans ma tête. La première fois que des enfants désignent sa couleur de peau, du moins la première fois qu'elle y prête attention, elle vient de commencer sa scolarité obligatoire. Je suis attablée dans la cuisine de notre appartement. Je porte encore mes vêtements d'intérieur, bas de training noir, t-shirt bleu marine détendu et délavé imprimé du logo orange d'un festival de rock. L'homme que j'aime a déjà terminé son petit-déjeuner ; mais il a posé son journal pour partager un

autre café avec moi. Elle vient de se lever et nous rejoint à table. Quand elle a terminé ses tartines à la framboise et son chocolat chaud, elle me regarde bien droit dans les yeux et m'annonce :

– Il y a des enfants qui se sont moqués de ma couleur de peau.

– Ah. Et la maîtresse, elle a dit quelque chose ?

– Oui, elle a dit que ma peau était très belle. Et qu'on se moquait pas de quelqu'un parce qu'il a une autre couleur de peau. Ou parce qu'il vient d'ailleurs.

– Elle a raison, ta maîtresse. Tu es magnifique, et ta couleur de peau est un cadeau du ciel ! Si quelqu'un trouve à en rigoler ou à la dénigrer, n'y prête pas attention !

– C'est un imbécile et un raciste, ajoute mon compagnon qui nous écoute.

Les revenus du père de Mecklit étaient, au mieux, fluctuants. Parfois, il retournait dans sa contrée d'Afrique de l'Est pour plusieurs semaines ou plusieurs mois. Et après quelques années, il disparut presque complètement de sa vie, de celle de son frère et de sa mère. De temps à autre, des amis, des voisins, des parents d'élèves la prenaient en vacances avec eux. Elle aimait partir avec les parents d'autres enfants. Très jeune déjà, lors de ces séjours sans sa mère, elle préparait seule tous les vêtements et les affaires dont elle avait besoin chaque jour, faisait son lit, sa toilette, préparait la table du petit-déjeuner ou débarrassait sans que personne n'ait à le lui demander. Elle se proposait volontiers pour faire les courses, et portait non seulement ses skis mais aidait aussi à porter ceux des autres enfants. J'étais chez sa mère lorsqu'un soir elle revint de vacances qu'elle avait passées dans une station de ski valaisanne avec les parents d'une fille du voisinage. Le couple n'avait cessé de vanter le coût de ce qu'ils offraient à Mecklit, prix des remontées mécaniques, des repas au self-service, qualité de la nourriture qu'ils lui préparaient. La femme en particulier avait répété à plusieurs reprises que c'était à leur entière charge. Pendant tout le séjour, elle avait demandé à Mecklit si ça lui plaisait, si elle était contente, si elle skiait ou mangeait ainsi avec sa mère. À leur retour, la mère de Mecklit avait accueilli les voisins et leur enfant pour un café. Avant qu'ils ne s'en aillent, elle s'était tournée vers sa fille pour lui demander :

– Tu as remercié pour les vacances, Mecklit ?

Elle avait secoué la tête en riant doucement, un rire amer, et avait répondu.

– Non, je remercie pas.

Puis elle s'était levée et dirigée vers sa chambre. Sa mère s'était excusée auprès du couple, mais n'avait pas insisté pour que Mecklit revienne et remercie. Elle n'aurait rien obtenu d'elle de toute façon.

Très vite, Mecklit apprit à s'inventer mille jeux autour du bâtiment situé à l'extrémité de la bourgade du gros de Vaud où elle grandissait. Elle se passait aisément de tous les jouets de plastique

et gadgets électroniques que possédaient la plupart des autres enfants. Jamais je n'ai vu d'autre enfant tirer à ce point parti de ce qui l'entourait. Elle récoltait des pétales de fleurs et des herbes aromatiques qu'elle laissait macérer dans de l'eau pour créer des parfums qu'elle stockait dans divers récipients récupérés. Sur ces flacons recyclés, elle collait des étiquettes qu'elle faisait correspondre aux parfums obtenus. Elle dessinait, bricolait et peignait de mille manières et sur mille supports, à commencer par les pierres, qu'elle recouvrait de couleurs chaudes et de motifs invraisemblables. Avec de l'herbe sèche et des morceaux de bois, elle imaginait des abris et des foyers pour les insectes. Elle inventait des restaurants, des hôtels ou des marchés dont elle compilait sur des feuilles ou dans des carnets les services ou les produits vendus et leur prix. Avant ses 10 ans, elle avait trouvé à faire de l'équitation dans l'une des fermes du village moyennant quelques menus travaux, à commencer par ceux que requiert l'entretien d'un cheval. À 11 ans, elle préparait les repas pour toute sa famille s'il le fallait, cuisinait le pain et toute une série de tartes, de gâteaux et de biscuits. Oui, Mecklit avait appris à occuper l'univers de son enfance tel qu'il était. Et jamais elle ne s'était achetée la faveur d'autres personnes pour qu'elles l'incluent dans les loisirs ou les activités de vacances que l'on a coutume d'offrir aux enfants dans nos contrées. Au contraire, elle avait appris à faire sentir aux autres enfants que c'était elle qui leur faisait une faveur en les incluant dans les univers et les jeux qu'elle imaginait.

L'esplanade s'est emplie de festivaliers qui font la queue par dizaines devant les stands de nourriture. Nous optons pour un plat indien que nous décidons de manger sur une des tables en bois allongées, installée à l'extrémité de la place, là où la vue sur la ville est la plus belle. Un soleil doux de fin de jour caresse la peau de nos bras et de nos visages. Je lui souris.

– Tu pourrais étudier l'arabe à l'Uni. Tu le parles déjà ! Et tu pourrais explorer toute la civilisation islamique, aussi.

– Quelle horreur, je suis Suisse, ça m'intéresse pas, ces trucs. Et je vais pas me marier à un Africain.

Je me contente de secouer la tête en souriant. Et je me souviens que, très tôt, Mecklit a perçu le mode de vie lié au monde de son père comme inférieur à celui que nous confère notre pays. Dans le regard qu'elle portait sur ce monde, il n'y avait pas cet attrait que nous éprouvons parfois pour l'exotisme. Elle ne voyait pas de beauté dans les pagnes, les bijoux, la nourriture, les musiques et les danses du pays de son père, mais les considérait comme les éléments d'une société sous-développée. Très tôt, elle a rejeté l'appartenance ou le lien avec la famille de son père, ses parents, ses frères et sœurs, ses neveux et nièces. Elle a singé leurs manières d'Africains, leur façon de remuer les hanches, celle de manger dans un même plat avec les mains, leur anglais teinté d'expressions et d'accents autochtones, leurs maisons sommaires traversées



© Ambroise Héritier

de sable. Très tôt, elle a proclamé son appartenance à tout ce qui était de chez nous : nos paysages, nos écoles, nos moyens de communication, notre langue, nos vêtements, nos coiffures. Très tôt, elle a affirmé son goût pour les musiques, films ou personnalités en vogue dans nos contrées, avatars récents de variété française et américaine, rap tour à tour mièvre ou vulgaire, pop sirupeuse, youtubeurs et youtubeuses. Éléments de culture francophone ou anglophone mondialisée, qui très souvent ne valent pas mieux que les expressions de culture populaire du pays de son père, mais attestent l'identité que très tôt elle a choisi d'endosser.

Oui, elle a voulu se déployer et grandir dans un environnement, un monde qui lui apparaissait supérieur à celui de son père, ce qui, à ses yeux d'enfant, impliquait de s'en distancier. Non pas qu'elle ait rejeté son père, non. Même s'il avait quitté sa mère, même s'il ne l'avait jamais soutenue d'une quelconque manière, que ce soit en assurant des jours où il les gardait, elle et son frère, ou en lui versant une pension alimentaire. D'ailleurs, comment aurait-il fait ? Il savait à peine assurer sa propre subsistance dans notre pays. Elle ne le rejetait pas, non, et, derrière la colère parce qu'il les avait quittés, elle, sa mère et son frère, derrière la colère parce qu'il ne gardait jamais un emploi et qu'il percevait l'aide sociale, elle continuait à l'aimer. Elle continuait à l'aimer malgré son absence, et toute son impuissance. Mais elle rejetait l'infériorité associée à son mode de vie et à ses origines africaines. Elle voulait se déployer et grandir dans une société qui lui paraissait meilleure, supérieure à celle d'où il venait. Et pour cela, il lui fallait se distancier des habitudes et modes de vie qui appartenaient à son père, pour ne pas leur être associée.

Pourtant, même si elle s'en défend parfois, je sais qu'elle porte en elle l'africanité de son père, quelque chose qui la façonnera, tout en guidant ses choix et ses actions. Elle porte en elle les horizons infinis de sa contrée, les crépuscules invraisemblables, avec leurs tons pastel et opaques. Elle sait au plus profond d'elle-même la chance infinie d'être née ici plutôt que là-bas. Elle a vécu dans sa chair ce qu'impliquent cette pauvreté lointaine et toutes les barrières qui lui sont assorties, cette pauvreté dont on échappe si rarement, grâce à l'éducation et à un destin clément.

Elle goûte à la boisson gazeuse qu'elle a choisie en me souriant, puis me propose :

– On va plus haut, vers la grande scène ?

– D'accord.

Je lui attrape un de ses beaux bras, lisses et fins, et nous marchons côte à côte en souriant. Soudain mon regard tombe sur une affiche publicitaire promouvant une entreprise de nettoyage. L'affiche met en scène une star de tennis déchue aux côtés d'une femme de ménage à la peau foncée.

– Tu as vu cette pub, Mecklit, c'est incroyable de représenter la femme de ménage sous les traits d'une femme de couleur, à côté d'une femme blanche.

Elle cesse de sourire, secoue la tête avec un regard noir et répond simplement :

– C'est dégueulasse. |

Nadia Boehlen



La section suisse d'Amnesty International propose des formations en ligne pour les jeunes et les adultes. Droits humains, droits des réfugié-e-s ou impact du coronavirus y sont autant de thèmes abordés.

COVID-19 RESTER ACTIF MALGRÉ LA CRISE

Notre engagement en faveur des droits humains est particulièrement important en ce moment. Voici quelques suggestions sur la façon dont vous pouvez vous mobiliser.

La crise du coronavirus est en train de changer l'engagement en faveur des droits humains. Certaines formes d'action qui ont fait leurs preuves, telles que la collecte de signatures dans les rues, ont dû être arrêtées. Néanmoins, il est important que nous ne restions pas les bras croisés. La pandémie n'empêche pas les violations des droits humains de nombreuses personnes. Nous devons maintenir la pression sur les gouvernements afin de garantir le respect des droits humains pendant la crise, et protéger plus particulièrement celles et ceux qui se trouvent déjà dans des situations de vulnérabilité – par exemple, les réfugié-e-s dans les camps en Grèce ou au Bangladesh, ou les détenu-e-s dans les cellules surpeuplées à travers le monde.

Ce que vous pouvez faire :

... signer la pétition de la page 39 et nous la renvoyer avant le 20 juin.

... participer à nos pétitions en ligne et demander à vos ami-e-s de faire de même.

... envoyer des e-mails en faveur des personnes menacées et dont la situation s'est aggravée à la suite de la crise du coronavirus.

... vous renseigner sur la façon dont les droits humains nous protègent même dans des moments comme celui-ci et sur la façon dont la pandémie affecte différents pays. Nous regroupons toutes les actualités sur notre portail thématique « Le coronavirus et les droits humains ».

... participer à l'Assemblée générale virtuelle d'Amnesty Suisse. Elle aura lieu le 30 juin de 18h00 à 20h30. Plus d'informations et inscription d'ici le 16 juin sur [amnesty.ch/ag](https://www.amnesty.ch/ag).

... continuer à vous former : Amnesty International propose des cours en ligne pour les jeunes et les moins jeunes. Les cours traitent de sujets de campagne ou fournissent des informations sur la manière dont la pandémie du coronavirus affecte les droits humains.

... réseauter : les militant-e-s et les employé-e-s d'Amnesty se rencontrent régulièrement sur Skype ou discutent sur l'app Telegram. Participez !

... soutenir notre travail par un don. Nous avons besoin de votre aide pour que cette crise sanitaire ne devienne pas une crise des droits humains.

... partager nos messages et nos appels à l'action. Vous pouvez nous trouver sur Facebook, Twitter et Instagram.

... faire preuve de solidarité : faites les courses pour des personnes vulnérables ou soutenez-les d'une autre manière.

Toutes les informations concernant les pétitions en ligne, les modèles d'e-mails, l'Assemblée générale, les cours et les chats sont disponibles sur le site www.amnesty.ch.

Pour l'automne, Amnesty Suisse prévoit diverses actions et rencontres qui, espérons-le, permettront à nouveau des contacts personnels. Les droits humains sont le fondement de notre coexistence et représentent ce qui est aujourd'hui plus nécessaire et urgent que jamais : l'humanité, la compassion et la solidarité. Restez à nos côtés.

Carole Scheidegger



NOS ACTIONS EN PHOTOS

Le coronavirus touche les personnes dans le monde entier et les droits humains sont soumis à une pression extrêmement forte. Mais la pandémie rapproche aussi les gens, sinon physiquement, du moins par le biais d'un soutien mutuel. Sur la photo, les employé-e-s d'Amnesty Suisse réaffirment leur solidarité.

ARABIE SAOUDITE UNE RÉPRESSION TOUJOURS PLUS VIRULENTE

Le 24 juin 2020 marque le deuxième anniversaire de l'adoption de la loi levant l'interdiction faite aux femmes de conduire en Arabie saoudite. Malgré cette avancée, plusieurs militantes sont actuellement en procès et risquent des peines de prison pour avoir milité en faveur de leurs droits.

Le gouvernement saoudien cherche sans cesse à se positionner comme un État moderne à l'aide de campagnes publiques valant des millions et de réformes, notamment en faveur des droits des femmes – les hommes et les femmes sont désormais autorisé-e-s à se mélanger dans les espaces publics et les femmes ont le droit de conduire. Mais l'Arabie saoudite n'a jamais été aussi répressive à l'encontre des défenseurs et défenseuses des droits humains.

En 2019, malgré la diminution générale du nombre d'exécutions recensées à l'échelle mondiale, l'Arabie saoudite a exécuté un nombre record de personnes : 184 mises à mort ont eu lieu. C'est le plus grand nombre d'exécutions recensées par Amnesty International en un an dans ce pays. « Le recours croissant de l'Arabie saoudite à la peine de mort, notamment comme arme contre la dissidence politique, est une évolution très inquiétante », déplore Clare Algar, directrice générale de la recherche, du plaidoyer et des politiques à Amnesty International.



L'Arabie saoudite prend de sévères mesures contre toute voix critiquant le gouvernement.

Par ailleurs, les autorités saoudiennes mènent actuellement des actions d'une sévérité sans précédent à l'encontre des militant-e-s des droits humains. Le Tribunal pénal spécial joue un triste rôle dans cette répression, en condamnant à de longues peines de prison ou à la peine de mort les personnes critiques envers le gouvernement. C'est aussi le cas pour les femmes qui défendent leurs droits. Trois d'entre elles, dont Loujain al-Hathloul, sont toujours en prison et il n'y a eu aucune enquête à ce jour sur les allégations de torture pendant leur détention.

SIGNEZ LA PÉTITION !

Aidez Amnesty à faire pression sur le gouvernement saoudien pour libérer les militant-e-s des droits humains en signant la pétition en ligne www.amnesty.ch/petition-arabie-saoudite

Emilie Mathys

La situation dramatique des réfugié-e-s sur les îles grecques est connue depuis longtemps des autorités européennes.



© Giorgio Mammis

ASILE ET MIGRATION

ÉVACUER LES RÉFUGIÉ·E·S DES ÎLES GRECQUES

Au vu de la tragédie humanitaire à la frontière gréco-turque et dans les camps de réfugié-e-s grecs, Amnesty International demande au Conseil fédéral de prendre le plus rapidement possible en charge des réfugié-e-s. D'autant plus que l'épidémie du Covid-19 représente toujours un danger dans les camps. Signez la pétition !

La situation humanitaire dans les camps de réfugié-e-s surpeuplés des îles grecques et à la frontière gréco-turque est extrêmement précaire. Mais avec la pandémie de coronavirus, elle est devenue une menace pour la vie de milliers de personnes. En effet, les gens vivent à proximité les uns des autres et les conditions d'hygiène et de salubrité ne permettent pas de se protéger contre les infections.

La situation s'est fortement dégradée après la décision, fin février, du gouvernement turc de laisser les réfugié-e-s poursuivre leur voyage vers l'Europe. La Grèce a décidé de fermer ses frontières et de suspendre le droit d'asile, en violation flagrante du droit international. « La Suisse et l'Europe ont leur part de responsabilité dans

cette tragédie, car c'est une conséquence prévisible de l'échec du système de Dublin et de l'accord entre l'Europe et la Turquie. Elles doivent maintenant agir de toute urgence en accueillant des réfugiés et en mettant en œuvre une solution globale fondée sur la solidarité », estime Pablo Cruchon, responsable de campagne Migrations à Amnesty Suisse. Amnesty International demande que la Suisse prenne en charge un large contingent de personnes en quête de protection. « Le nombre de demandes d'asile est à un niveau historiquement bas dans notre pays. La Suisse a les moyens financiers et logistiques d'accueillir enfin un nombre important de réfugié-e-s et de s'occuper d'eux ici », ajoute Pablo Cruchon.

Nadia Boehlen



PÉTITION

LA SUISSE DOIT ACCUEILLIR DES RÉFUGIÉ·E·S DES ÎLES GRECQUES

La Suisse et l'Europe doivent agir de toute urgence en accueillant des réfugié-e-s des îles grecques et en mettant en œuvre une solution solidaire au niveau européen. Les autorités suisses sont appelées à prendre les mesures nécessaires pour qu'un large contingent de personnes en quête de protection puisse être accueilli le plus rapidement possible.

Les signataires demandent au gouvernement suisse de :

- accueillir aussi rapidement que possible un important contingent de réfugié-e-s des îles grecques ;
- suspendre les renvois des réfugié-e-s ayant obtenu l'asile en Grèce vers ce pays.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



© nito / shutterstock.com

PROTÉGER LES DROITS HUMAINS – MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS !

La pandémie de Covid-19 nous touche toutes et tous. Les droits humains sont mis sous pression partout dans le monde. Notre travail devient donc encore plus important.

Aidez-nous à protéger les droits humains !
Ensemble nous sommes plus fort-e-s.

WWW.AMNESTY.CH

AMNESTY
INTERNATIONAL

